

BURUNDI – ÉVALUATION DES BESOINS MULTISECTORIELS DES PERSONNES DÉPLACÉS INTERNES

17 juillet - 31 juillet 2023



USAID
DU PEUPLE AMERICAIN



ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

DTMBurundiFeedback@iom.int - www.dtm.iom.int/burundi

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport et ce produit d'information : "Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), avril 2024. Rapport d'évaluation des besoins multisectoriels de la DTM. OIM, Burundi." Pour plus d'informations sur les termes et conditions des rapports et produits d'information DTM, veuillez vous référer à: <https://dtm.iom.int/terms-and-conditions>.

MENTIONS SPÉCIFIQUES

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par: Organisation Internationale pour les Migrations,
Bureau de pays au Burundi, Matrice de Suivi des Déplacements
(Displacement Tracking Matrix, DTM en anglais)
Bujumbura, Burundi
Courriel: DTMBurundiFeedback@iom.int
Site web: <https://dtm.iom.int/burundi>

Ce rapport a été publié sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM.

Le présent ouvrage a été publié sans que l'Unité des publications de l'OIM (PUB) ait approuvé sa conformité avec les normes stylistiques et l'identité visuelle de l'Organisation.

Ce rapport a été publié sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES).

Citation requise: Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), 2023. Rapport d'évaluation des besoins multisectoriels des personnes déplacées internes au Burundi de la DTM. OIM, Burundi.

© 2023 Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle de la présente publication sans autorisation écrite préalable de l'éditeur. Elle ne peut être, ni enregistrée dans un système d'archives, ni transmise par voie électronique, ou mécanique, par xérogaphie, par bande magnétique ou autre.

Ce rapport a été possible grâce au soutien financier du Département d'État américain – Bureau de l'aide humanitaire. Les opinions exprimées ici sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des États-Unies.

SOMMAIRE

Acronymes	5
Définitions	5
Résumé exécutif	7
Introduction.....	10
Méthodologie	12
Profil sociodémographique.....	13
Structure de la population et état matrimonial	13
Enfants et autres groupes vulnérables.....	15
Éducation et statut professionnel.....	16
Profil du ménage.....	17
Histoire du déplacement	18
Origine et destination.....	18
Déplacement intra-province.....	18
Principaux facteurs de déplacement.....	20
Durée et nombre de déplacements.....	20
Besoins fondamentaux.....	23
Alimentation et nutrition.....	24
Abri (sur le lieu du déplacement).....	28
Hébergement (sur le lieu d'origine).....	31
Articles non-alimentaires.....	32
Santé.....	33
Eau, assainissement et hygiène.....	36
Éducation.....	39
Emploi.....	39
Problèmes de sécurité, protection et de documentation.....	40
Problèmes de maison, terrain et propriétés.....	43
Assistance humanitaire et mécanismes de plainte.....	45
Intentions futures.....	46
Séparation des familles.....	50
Informations sur le lieu d'origine.....	51
Progrès vers des solutions durables.....	52

ACRONYMES

FBU	Franc Burundais	OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
CB	Circonférence Branchiale	KI	Key Informant (Informateur Clé)
CRB	Croix Rouge du Burundi	MSNA	Multisectoral Needs Assessment (Évaluation des Besoins Multisectoriels)
DTM	Displacement Tracking Matrix (Matrice de Suivi des Déplacements)	ANA	Article Non-Alimentaire
HLP	House, Land and Property (Logement, Terre et Propriété)	USD	United States Dollar (Dollar Américain)
HNO	Humanitarian Needs Overview (Aperçu des Besoins Humanitaires)	EHA	Eau, Hygiène et Assainissement
PDI	Personne Déplacée Interne	IASC	Inter-Agency Standing Committee (Comité permanent inter-agences)

DEFINITIONS¹

Population active : personnes appartenant à la tranche d'âge active, âgées de plus de 15 ans et de moins de 65 ans.

Aide au retour volontaire et à la réintégration : soutien administratif, logistique ou financier, comprenant l'aide à la réintégration, aux migrants qui ne peuvent ou ne veulent pas rester dans le pays d'accueil ou le pays de transit et qui décident de retourner dans leur pays d'origine.

Évaluation de base : évaluation qui fournit des informations sur les tendances du déplacement et la présence de personnes déplacées dans toutes les collines accueillant des personnes déplacées au Burundi.

Colline : les plus petites entités administratives du Burundi.

Solutions durables : une solution durable est atteinte lorsque les personnes déplacées n'ont plus de besoins spécifiques d'assistance et de protection liés à leur déplacement et qu'elles peuvent jouir de leurs droits humains sans discrimination en raison de leur déplacement.²

Informateur clé : une personne qui peut identifier les tendances et les besoins en matière de déplacement dans sa communauté. Les informateurs clés peuvent être des leaders communautaires, des autorités gouvernementales locales et des chefs religieux.

Chef de ménage : la personne qui est reconnue comme chef par les autres membres et qui est le principal décideur pour les décisions concernant le ménage.

Ménage : un groupe de personnes vivant ensemble/partageant le même logement et la même cuisine.

Intégration : un processus d'adaptation mutuelle, impliquant un ensemble de responsabilités conjointes, par lequel les PDI sont incorporées dans la vie sociale, économique, culturelle et politique de la communauté d'accueil.

Personnes déplacées internes (PDI) : les ressortissants burundais qui ont été contraints de fuir ou de quitter leur foyer ou leur lieu de résidence habituel depuis 2013 ou plus tard, en raison d'un conflit armé, de situations de violence généralisée, de violations des droits de l'homme ou de catastrophes naturelles ou d'origine humaine ou pour en éviter les effets, et qui n'ont pas franchi les frontières internationalement reconnues d'un État.

¹ Toutes les définitions sont tirées de l'OIM, Glossaire sur la migration (2019), sauf indication contraire.

² IASC (2010).

À PROPOS DE L'OIM BURUNDI

En réponse au grand besoin d'informations sur les Personnes Déplacées Internes (PDI), leur profil humanitaire et leurs besoins, tels qu'identifiés par la communauté humanitaire et les autorités burundaises, l'OIM a mis en œuvre la Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) depuis 2015 pour suivre et évaluer efficacement et systématiquement les flux de population internes au Burundi et ainsi fournir des informations fiables sur la situation actuelle des PDI.

DTM assure le suivi des PDI au niveau national afin d'identifier leurs besoins humanitaires et leurs progrès vers la réalisation de solutions durables. L'objectif principal de la DTM est d'informer le gouvernement du Burundi et les partenaires sur les besoins des populations mobiles, afin d'éclairer la programmation et la politique pour la réalisation d'un développement durable, égal et juste.

Contact: DTMBurundiFeedback@iom.int

Site web: <https://dtm.iom.int/burundi>

PDI retournées dans leur colline d'origine : les ressortissants burundais qui ont été déplacés à l'intérieur du pays dans une colline différente de celle où ils vivaient et qui sont depuis retournés dans leur colline d'origine mais pas dans leur maison précédente et continuent d'être en déplacement.

Rapatriés PDI : les ressortissants burundais qui avaient été déplacés à l'extérieur du pays et qui sont depuis rentrés (spontanément ou assistés) au Burundi mais continuent d'être en déplacement pour plusieurs raisons, dont la destruction de leurs maisons ou autres.

Ménages séparés : un ménage dont au moins un membre habituel ne réside pas actuellement avec les autres membres du ménage. Le membre absent peut être sur le lieu d'origine, ailleurs au Burundi ou à l'étranger.

Évaluation multisectorielle de la localisation : fournit des informations détaillées concernant les besoins humanitaires dans toutes les collines accueillantes au moins 20 personnes déplacées, y compris les données démographiques, les vulnérabilités et les besoins sectoriels.

Désastres naturels : risques liés aux conditions météorologiques, notamment les pluies, les vents violents, les inondations et les glissements de terrain.

Personnes en situation de handicap : personnes qui présentent "des déficiences physiques, mentales, intellectuelles ou sensorielles durables susceptibles d'entraver leur pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres".³ Pour l'enquête, nous avons utilisé l'ensemble de questions abrégées du Groupe de Washington. Les questions couvrent six domaines fonctionnels (la vue, l'ouïe, la marche, la cognition, les soins personnels et la communication) et chaque question comporte quatre catégories de réponse (Non, aucune difficulté ; Oui, quelques difficultés ; Oui, beaucoup de difficultés ; et Ne peut pas du tout le faire). Le seuil a été fixé au troisième niveau, ce qui signifie qu'une personne était classée "en situation de handicap" si elle avait "beaucoup de difficultés" dans au moins un des domaines évalués. Les questions ont été posées à des personnes âgées de 14 ans et plus.⁴

Lieu d'origine : le lieu où le ménage avait sa résidence habituelle avant le déplacement.

Réintégration : un processus qui permet aux individus de rétablir les relations économiques, sociales et psychosociales nécessaires pour maintenir la vie, les moyens de subsistance, la dignité et l'inclusion dans la vie civique. Dans le contexte de la migration internationale de retour, la réintégration peut être considérée comme durable lorsque les rapatriés ont atteint des niveaux d'autosuffisance économique, de stabilité sociale au sein de leur communauté et de bien-être psychosocial qui leur permettent de faire face à d'éventuels facteurs de (re)migration.

Transferts de fonds : transferts monétaires internationaux privés que les migrants effectuent, individuellement ou collectivement.

Migration de retour : mouvement des personnes qui retournent dans leur pays d'origine après s'être éloignées de leur lieu de résidence habituel et avoir franchi une frontière internationale. La migration de retour peut être volontaire ou non et comprend le rapatriement volontaire.

Enfant non accompagné : enfants,⁵ tels que définis à l'article 1 de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui ont été séparés de leurs deux parents et d'autres membres de leur famille et qui ne sont pas pris en charge par un adulte qui, en vertu de la loi ou de la coutume, est chargé de le faire.

³ Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes en situation de handicap (UNCRPD, 2006).

⁴ Pour plus d'informations sur la méthodologie du Groupe de Washington, voir <https://www.washingtongroup-disability.com>.

⁵ Tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la loi applicable à l'enfant.

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En juillet 2023, environ 74 000 personnes (correspondant à environ 17 000 ménages) vivaient en situation de déplacement ⁶. La grande majorité de la population s'était déplacée de manière forcée à l'intérieur du Burundi (90%), tandis que dix pour cent des ménages avaient quitté le pays et étaient revenus de l'étranger dans un lieu différent de celui de leur résidence habituelle avant le déplacement (rapatriés PDI) ⁶. La plupart des retours de l'étranger ont été assistés (69%) contre 31 pour cent qui se sont produits de manière spontanée.

Au moment de l'enquête, 55 pour cent des PDI venaient de quatre provinces seulement - Rumonge, Bujumbura Rural, Kirundo et Cibitoke. Près d'un tiers des rapatriés PDI (29%) étaient originaires de Kirundo seulement. La province de Bujumbura Rural est celle qui héberge la plus grande partie de la population déplacée (17%). Près d'un ménage sur quatre des rapatriés PDI a ciblé la province de Kirundo (23%), tandis qu'une forte proportion de PDI s'est réinstallée à Cankuzo et à Rumonge (13%).

Les déplacements sont principalement provoqués par des désastres naturels (84%) - une constatation corroborée par la forte proportion de ménages déclarant que leur abri d'origine était inaccessible (soit inondé, soit gravement endommagé, soit complètement détruit). Cinquante pour cent des ménages sont des PDI à long terme ⁷, ce qui signifie qu'ils ont été déplacés pendant trois ans ou plus, et huit pour cent ont subi des déplacements multiples.

Quatorze pour cent des ménages ont été déplacés de force en raison de conflits, de violences ou d'autres problèmes de sécurité. Cela semble être surtout le cas des rapatriés PDI (56% contre 9% pour les PDI), des personnes originaires des provinces de Makamba, Mwaro et Ruyigi.

A l'image de la population burundaise, les PDI sont jeunes : près d'un individu sur deux a moins de 15 ans (43%). Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (54%), peut-être en raison des dynamiques de déplacement qui affectent les hommes de manière disproportionnée (comme la violence et les conflits, mais aussi les séparations familiales).

Les ménages sont de grande taille (5 membres en moyenne) et présentent une série de vulnérabilités. Trente-neuf pour cent des ménages comptent au moins un membre vulnérable, notamment des personnes souffrant de maladies chroniques, des femmes enceintes et allaitantes, des enfants séparés de leurs parents ou non accompagnés (sans autre adulte dans le ménage), des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition et des personnes âgées vivant seules. Dans sept pour cent des ménages, on a également observé la présence d'un membre présentant de graves difficultés fonctionnelles.

La nourriture et le logement ont été classés en tête des priorités par presque tous les ménages. La situation est particulièrement urgente à Bubanza et Cibitoke où plus de quatre sur cinq ménages ne peuvent manger qu'une fois par jour. Presque tous les ménages ont également signalé des problèmes liés à l'abri dans lequel ils vivent actuellement, tels que le manque de protection contre les conditions météorologiques (44%) et la faible capacité d'accueil (35%). Soixante et onze pour cent des ménages ont déclaré que leur abri avait besoin d'être réparé.

Environ trois ménages sur dix sont propriétaires de l'abri dans lequel ils vivent (29%) ; la même proportion vit dans un logement loué (31%) ⁸ ; environ un ménage sur quatre est hébergé gratuitement par la famille ou des amis (25%), les autres status d'hébergement sont les sites (13%), des maisons inoccupées (<1%), des abris gratuits fournis par des organisations ou des institutions ou des abris collectifs (1%).

⁶ Tableau de bord des déplacements internes, Juillet 2023.

⁷ PDI à long terme: PDI depuis trois ans ou plus.

⁸ Quatre-vingt-dix pour cent des ménages paient moins de 80 000 FBU par mois (environ 40 USD), 6 pour cent entre 80 000 et 120 000 FBU par mois (entre environ 40 USD et 60 USD), 1 pour cent entre 120 000 et 160 000 FBU par mois (entre environ 60 USD et 80 USD) ; et 2 pour cent plus de 160 000 FBU par mois (plus d'environ 80 USD). A Bujumbura Mairie et Bujumbura Rural, les ménages paient plus que la moyenne pour le loyer mensuel avec respectivement 43% et 51% dépensant plus de 80.000 FBU par mois (environ 40 USD).

Outre la nourriture et le logement, la plupart des ménages ne peuvent s'offrir les soins de santé que de manière occasionnelle (67%). La majorité des ménages (67%) avait des installations sanitaires non améliorées (latrines à fosse sans dalle) et trois pour cent des ménages n'avaient pas d'installations sanitaires. Au moins un sur deux ménages a signalé une insuffisance d'eau, c'est-à-dire moins de 15 litres par personne et par jour. Plus de 80 pour cent des ménages ont mentionné le besoin en nourriture et en abris, ce qui montre à quel point la satisfaction des besoins vitaux est une question urgente pour une grande partie de la population déplacée. Les préoccupations en matière de sécurité étaient globalement limitées et la grande majorité des ménages entretiennent de bonnes relations avec la communauté d'accueil. Et pourtant, à Rumonge et Rutana, environ un ménage sur trois se sent discriminé en raison de son statut de déplacé interne.

Environ 15 pour cent des ménages ont reçu une aide quelconque au cours des six mois précédant l'enquête. La plupart des ménages étaient conscients de la gratuité de l'aide humanitaire (80%) et étaient en mesure d'accéder aux mécanismes de plainte (69%).

Une partie considérable des ménages prévoient de rester sur le lieu actuel (46%) et près d'un sur dix reste encore indécis (11%), contre 42 pour cent qui ont l'intention de quitter le lieu de déplacement. Ceux qui prévoient de partir ont l'intention de le faire dans un court laps de temps, principalement en raison de l'absence d'un abri approprié et de la nécessité de rechercher de meilleures opportunités de subsistance. La majorité des ménages dans les provinces de Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, Mwaro, Kayanza, Rumonge, Gitega et Bubanza prévoient de quitter le lieu de déplacement en moins de trois mois. Inversement, à l'origine de la décision de rester, on trouve très probablement le manque de moyens pour rentrer ou des facteurs d'incitation dans le lieu d'origine. Parmi les éléments qui les inciteraient à rentrer, les ménages mentionnent systématiquement la nécessité de réparer leur abri.



Collecte d'information auprès d'un chef de ménage PDI.
Province Gitega © OIM juillet 2023

INTRODUCTION⁹

En mai 2020, le Burundi a organisé ses premières élections générales depuis 2015. Depuis l'instauration du nouveau gouvernement en juin 2020, le pays a connu des améliorations notables en termes de sécurité et de situation politique et socio-économique. Par conséquent, peu de nouveaux mouvements associés au conflit et à la violence ont été observés depuis 2020. Selon la DTM, en juillet 2023, un total de 7 725 personnes vivaient en déplacement en raison de conflits et de violences, mais la majorité (61%) étaient des déplacés internes de longue durée, déplacés pendant la crise politique de 2015 à 2017.

En revanche, les désastres naturels - c'est-à-dire les dangers liés aux conditions météorologiques, notamment les pluies, les vents violents, les inondations et les glissements de terrain - sont devenus la principale cause de déplacement. Depuis 2018 jusqu'en mai 2023, les désastres naturels, en particulier les pluies torrentielles, les inondations et les vents violents, ont affecté 588 053 personnes, dont 134 351 individus qui ont été déplacés. Les principales provinces touchées ont été Bujumbura Rural (22% du total des personnes affectées), Ngozi (19%) et Kirundo (17%).

En plus de l'impact humain sévère, les désastres naturels ont détruit de nombreuses maisons et infrastructures dans le pays. Les inondations, qui ont été accompagnées de glissements de terrain dans certaines régions, ont également endommagé et détruit les cultures, augmentant ainsi l'insécurité alimentaire, en particulier pour les PDI qui dépendent principalement de l'agriculture pour leur subsistance.

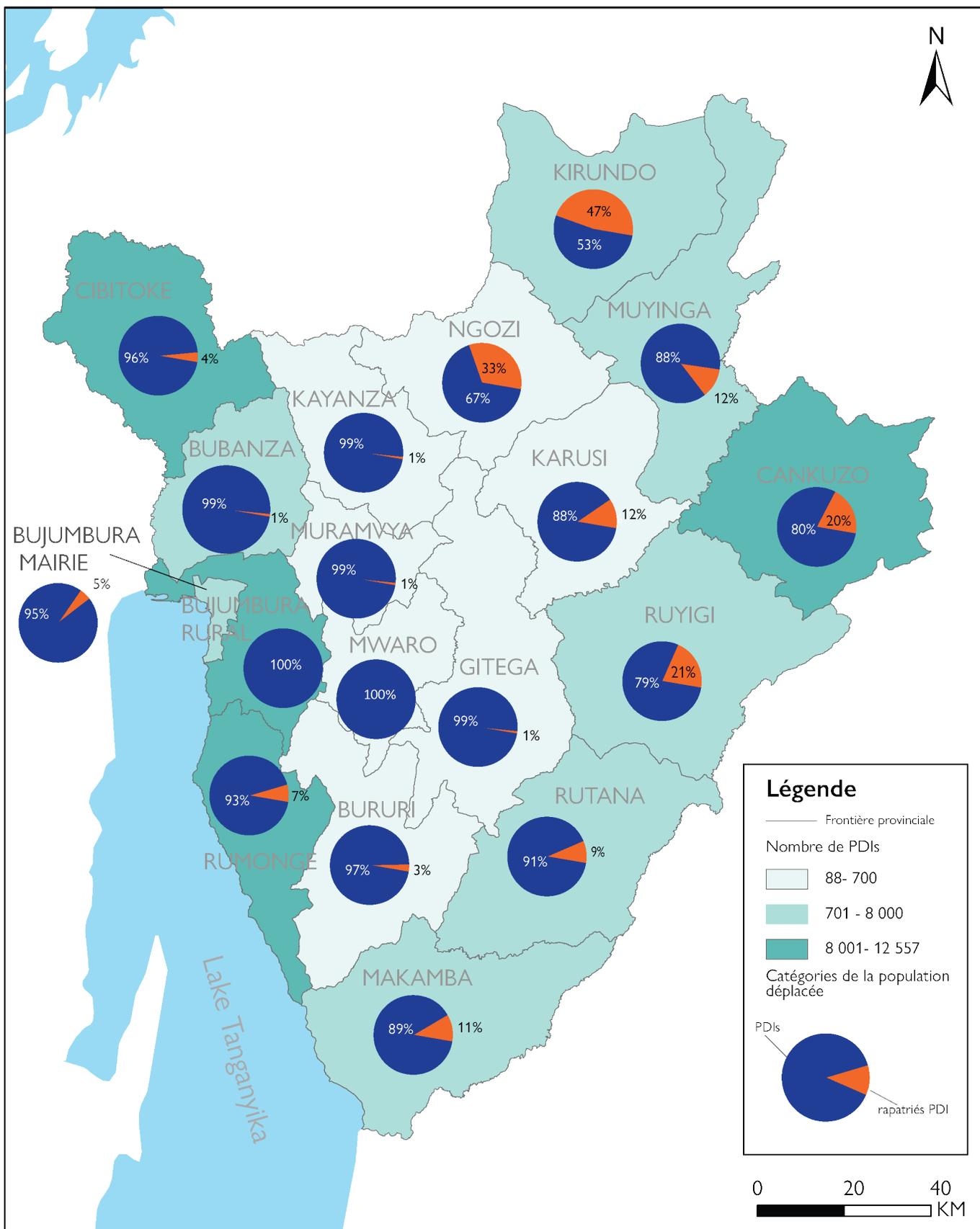
En juillet 2023, environ 73 900 personnes (correspondant à environ 17 000 ménages déplacés internes) vivaient en situation de déplacement. Les rapatriés PDI représentaient 10 pour cent de la population déplacée totale. Les retours assistés (69% de la population rapatriée PDI totale) étaient près de deux fois plus probables que les retours spontanés (31% dans l'ensemble).

Reconnaissant que le traitement du déplacement interne est essentiel pour tenir la promesse de ne laisser personne de côté dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable, l'OIM, en étroite collaboration avec le gouvernement du Burundi, le Bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies, le système de clusters et les partenaires nationaux et internationaux, a lancé la deuxième évaluation représentative des besoins multisectoriels en utilisant la bibliothèque d'indicateurs de l'IASC pour informer le travail collectif sur les solutions.

Ce rapport fournit des informations sur les caractéristiques et les principaux besoins de la population en termes de nutrition, sécurité alimentaire, abri, santé, EHA, ANA, HLP, éducation, les moyens de subsistance ainsi que la sécurité et la protection.

⁹ Les informations de cette section proviennent du site Internet de l'OIM Burundi. La DTM de l'OIM est la seule source d'information sur les personnes déplacées au Burundi et la triangulation des informations est donc limitée.

Figure 1: Population déplacée au Burundi (nombre et % des ménages)



Cette carte est présentée à des fins d'illustration uniquement. Les noms et les limites figurant sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de la part de l'OIM. © OIM Burundi - Carte de référence (juillet 2023)

METHODOLOGIE

L'évaluation des besoins multisectoriels des besoins menée par l'OIM vise à comprendre les besoins prioritaires multisectoriels des populations déplacées vivant sur l'ensemble du territoire burundais et les progrès accomplis vers la mise en place de solutions durables.

L'OIM a mis en œuvre le deuxième MSNA au Burundi en juillet 2023, en collaboration avec le gouvernement du Burundi, le système de clusters et les agences internationales et nationales qui ont toutes contribué à façonner l'évaluation. La MSNA fait partie des outils de la matrice de suivi des déplacements et s'appuie sur des évaluations de base basées sur des entretiens avec des KI pour évoluer vers une approche probabiliste basée sur des enquêtes auprès des ménages, représentatives au niveau de la province, assurant des liens étroits et une coordination avec les processus annuels de HNO et le travail sur les solutions durables.

Une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées a été utilisée dans toutes les provinces. Les chiffres de population tirés de l'évaluation de base de la DTM¹⁰ d'avril 2023 ont servi de base à l'allocation de la taille de l'échantillon par province. Un échantillon en grappe a été tiré pour chaque groupe de population dans chaque province et les collines ont été sélectionnées avec une probabilité proportionnelle à la taille. Les ménages non identifiés ou non disponibles après trois tentatives de rappel ont été remplacés par l'utilisation d'une liste d'échantillons de remplacement, en identifiant un ménage dans la même sous-colline (ou colline, si aucun autre ménage dans la sous-colline n'est identifié à partir de l'échantillon de remplacement). Les chiffres de population de l'évaluation de base de la DTM de juillet 2023 ont été utilisés pour construire les pondérations par province et par groupe de population. Tous les résultats sont représentatifs par province et par groupe de population avec un niveau de confiance de 95 pour cent et une marge d'erreur de 5 pour cent.

La collecte des données a eu lieu du 12 au 31 juillet 2023. Dans tous les districts, les données du MSNA 2023 ont été collectées en face à face. Au total, 4 804 ménages (21 795 individus) ont été évalués, dont 3 674 ménages de PDI et 1 130 ménages de rapatriés PDI. L'enquête portant sur ces ménages a été menée dans un total de 18 provinces, 118 communes et 930 collines. Dans les quatre provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega et Muramvya, moins de cinq ménages de rapatriés ont été interrogés et les résultats, bien que statistiquement représentatifs des ménages de rapatriés dans la province, ne doivent être considérés qu'à titre indicatif. La marge d'erreur sur les résultats rapportés est de 5 points de pourcentage. Tous les chiffres sont désagrégés par province de déplacement et par type de population. Lorsque cela était possible, une désagrégation supplémentaire a été fournie.

L'analyse des handicaps couvre les domaines fonctionnels (c'est-à-dire la vue, l'ouïe, la marche, la cognition et l'autonomie), tandis que l'évaluation des vulnérabilités se concentre sur les individus qui présentent des conditions spécifiques impliquant une plus grande vulnérabilité au risque et/ou à l'exploitation, comme les enfants souffrant de malnutrition, les mineurs vivant séparés de leurs parents ou sans adulte dans le foyer, les individus souffrant d'une maladie chronique, les femmes enceintes et les mères allaitantes. Les ménages dont un ou plusieurs membres présentent une condition de vulnérabilité sont considérés comme des ménages vulnérables.

L'analyse du progrès vers la réalisation d'une solution durable parmi la population déplacée au Burundi selon huit critères prioritaires qui incluent la sûreté et la sécurité, les niveaux de vie, les moyens de subsistance et l'emploi, le logement, la terre et la propriété, les documents personnels et autres, la séparation et la réunification des familles, la participation aux affaires publiques et l'accès à la justice et à la réparation. Trois indicateurs ont été sélectionnés pour chacun des quatre premiers critères, deux indicateurs ont été sélectionnés pour le cinquième indicateur tandis qu'un indicateur a été choisi pour examiner les progrès liés aux trois derniers critères, pour un total de 17 indicateurs. Chaque indicateur est identifié par un simple scénario de réussite ou d'échec (ou binaire), qui est ensuite accumulé pour produire un score au niveau des critères, et finalement un score global qui fournit une mesure composite des progrès vers la réalisation d'une solution durable.

¹⁰ Évaluation par zone visant à obtenir des estimations quantitatives de la présence de catégories de population dans une zone définie afin de soutenir le plaidoyer et d'informer la planification et la réponse opérationnelles. Elle est basée sur des informateurs clés et des observations directes.

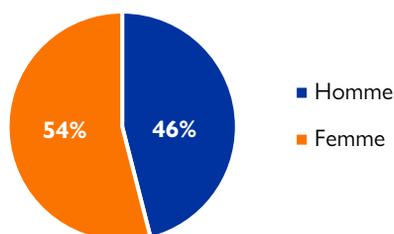
PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE

STRUCTURE DE LA POPULATION ET STATUT MARITAL

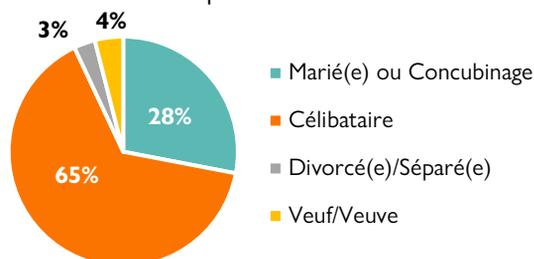
A l'instar de la population burundaise¹¹ la population déplacée est très jeune : près d'un individu sur deux a moins de 15 ans (43%) et les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que quatre pour cent de la population totale. Dans l'ensemble, les femmes représentent 54 pour cent de la population, ce qui souligne un léger déséquilibre entre les sexes, peut-être dû aux dynamiques de déplacement qui affectent les hommes de manière disproportionnée (violence et conflit, mais aussi séparations familiales). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes en particulier, dans les groupes d'âge actifs de 20 à 39 ans. La distribution par tranche d'âge de 5 ans montre une baisse marquée entre 10-14 ans et 20-24 ans (moins de 4 points de pourcentages) et une diminution régulière par la suite. Près de la moitié des individus âgés de 15 ans ou plus (48%) sont mariés ou en union et 39 pour cent sont célibataires. Les autres sont veufs (8%), divorcés ou séparés (6%). Les femmes sont plus susceptibles d'être mariées (25% contre 23% pour les hommes) et plus susceptibles d'être divorcées ou séparées (5% contre 1%) et, surtout, veuves (7% contre 1%).

Figure 2: Caractéristiques socio-démographiques (% des individus)

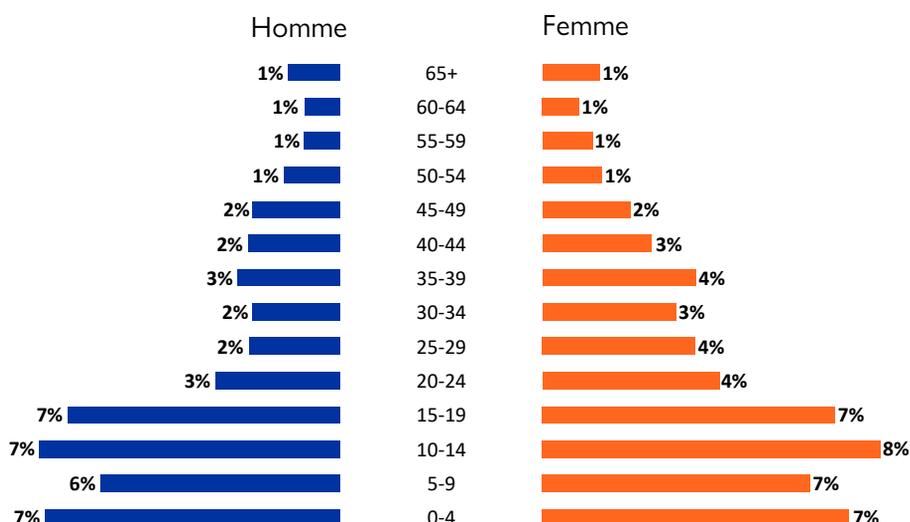
Répartition des PDI par sexe



Répartition des PDI par état civil



Distribution des PDI par âge



¹¹ Selon les données de la Banque mondiale, en 2021, 45 pour cent de la population totale avait moins de 15 ans, 52 pour cent de la population avait entre 15 et 64 ans et 2 pour cent avait 65 ans et plus. Les femmes représentaient 50 pour cent de la population. Voir <https://data.worldbank.org/country/burundi>.



Collecte d'information auprès d'une femme chef de ménage PDI.
Province Muramvya © OIM juillet 2023

LES ENFANTS ET AUTRES GROUPES VULNÉRABLES ¹²

Globalement, La moitié des enfants âgés de 0 à 5 ans étaient en bon état nutritionnel. La malnutrition aiguë touche sept pour cent des enfants (respectivement 6% modérée et 1% sévère), tandis que 43 pour cent des enfants n'avaient pas été mesurés. Parmi les autres vulnérabilités, six pour cent des individus souffraient d'une maladie chronique, cinq pour cent des femmes étaient allaitantes et deux pour cent enceintes, 16 pour cent des enfants étaient séparés de leurs parents. Environ trois pour cent des individus âgés de 14 ans et plus vivaient en situation d'handicap, ce qui signifie qu'ils avaient beaucoup de difficultés (ou étaient en incapacité de fonctionner) dans au moins un des cinq domaines examinés.¹³ Les difficultés de vision, de mobilité et de cognition semblent légèrement plus pressantes que les autres problèmes.

Figure 3 : Enfants et autres vulnérabilités (% des individus)

		PDI	Rapatriés PDI	Total
État nutritionnel des enfants (0-5 ans)	Bon état (> 12,5 cm)	50%	49%	50%
	Malnutrition modérée (11,5-12,4 cm)	6%	6%	6%
	Malnutrition sévère (<11,5 cm)	1%	1%	1%
	Non mesuré	43%	43%	43%
	Total	100%	100%	100%
Femmes	Maladie chronique	3%	3%	3%
	Allaitement maternel	5%	8%	5%
	Enceinte	2%	3%	2%
	Enfant séparé (ne vivant pas avec ses parents)	9%	4%	8%
	Enfant non accompagné (ne vivant pas avec des adultes)	<1%	<1%	<1%
	Personne âgée vivant seule	<1%	<1%	<1%
	Autre vulnérabilité	1%	1%	1%
Hommes	Maladie chronique	3%	3%	3%
	Enfant séparé (ne vivant pas avec ses parents)	8%	4%	8%
	Enfant non accompagné (ne vivant pas avec des adultes)	<1%	<1%	<1%
	Personne âgée vivant seule	<1%	<1%	<1%
	Autre vulnérabilité	1%	1%	1%
Handicap (personnes âgées de 14 ans et plus)	Vision (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	1%	1%	1%
	Ouïe (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	<1%	<1%	<1%
	Mobilité (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	1%	1%	1%
	Cognition (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	1%	1%	1%
	Soins de soi (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	<1%	<1%	<1%
	Communication (beaucoup de difficultés ou ne peut pas du tout)	<1%	<1%	<1%
	Au moins une grande difficulté dans un domaine	3%	3%	3%

¹² Les personnes souffrant de maladies chroniques ou d'handicap et d'autres groupes vulnérables, tels que les femmes enceintes ou les mères allaitantes, les enfants non accompagnés ou séparés, méritent une attention particulière. Outre une plus grande vulnérabilité aux risques et/ou à l'exploitation, il est généralement admis que les ménages comptant un (ou plusieurs) membre(s) vulnérable(s) sont plus susceptibles de connaître des difficultés matérielles, notamment l'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions de logement, le manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, et l'accès insuffisant aux soins de santé. En ce sens, la vulnérabilité est également une mesure de la résilience des individus et des ménages qui résistent à un choc pouvant entraîner une augmentation de la pauvreté.

¹³ Pour de plus amples informations sur les indicateurs de handicap, veuillez consulter la méthodologie du Groupe de Washington sur le handicap à l'adresse suivante <https://www.washingtongroup-disability.com>.

ÉDUCATION ET STATUT PROFESSIONNEL

La majorité des personnes déplacés internes étaient sans éducation, comprenant des individus qui ont fréquenté (mais n'ont pas terminé) l'école primaire (31%) ou n'ont reçu aucune éducation (32%). Seuls neuf pour cent des adultes sont titulaires d'un diplôme secondaire ou supérieur. La population active - âgée de 15 à 64 ans - représente environ la moitié de la population totale (55%). Presque tous les individus actifs avaient une occupation principale (94%) – 20 pour cent non rémunérée (soit en participant à des tâches domestiques non rémunérées¹⁴, soit en étudiant). La plupart travaillait dans l'agriculture et l'élevage (47%) ou employés de maison (7%), ou était employé de manière informelle comme journaliers (7%), commerçants/vendeurs de rue (7%) ou encore ouvriers qualifiés ou non-qualifiés dans les usines ou le transport (3%) ou la pêche (2%). D'autre part, les travaux champêtres (47%), les tâches ménagères non rémunérées et les études (20%) suivis du travail domestique (7%) et du petit commerce (7%) représentent la majeure partie de l'occupation secondaire.

Figure 4 : Éducation et statut professionnel (% des individus)

		PDI	Rapatriés PDI	Total	
Niveau d'éducation	Pas d'éducation	32%	36%	32%	
	Primaire (incomplet)	31%	36%	31%	
	Primaire (complet)	14%	13%	13%	
	Secondaire (incomplet)	15%	10%	14%	
	Secondaire (complet)	7%	4%	7%	
	Université	2%	0%	2%	
	Total	100%	100%	100%	
Première profession (personnes actives âgées de 15 à 64 ans)	Agriculture ou élevage	46%	55%	47%	
	Étudiant(e)	19%	12%	18%	
	Main d'œuvre journalière	7%	7%	7%	
	Commerce/petite entreprise	8%	5%	7%	
	Travail domestique (rémunéré)	6%	10%	7%	
	Tâches ménagères ¹⁴ (non rémunérées)	2%	2%	2%	
	Travail qualifié	2%	2%	2%	
	Emploi public ou privé	1%	0%	1%	
	Pêche	2%	0%	2%	
	Travail non qualifié	1%	1%	1%	
	Recherche de dons	<1%	<1%	<1%	
	Autre	<1%	1%	1%	
	Sans profession	6%	6%	6%	
	Deuxième profession (personnes actives âgées de 15 à 64 ans)	Agriculture ou élevage	24%	24%	24%
		Étudiant(e)	9%	6%	9%
Main d'œuvre journalière		9%	12%	9%	
Commerce/petite entreprise		7%	7%	7%	
Travail domestique (rémunéré)		14%	21%	14%	
Tâches ménagères ¹⁴ (non rémunérées)		16%	11%	15%	
Travail qualifié		1%	1%	1%	
Emploi public ou privé		<1%	<1%	<1%	
Pêche		1%	<1%	1%	
Travail non qualifié		1%	1%	1%	
Recherche de dons		<1%	<1%	<1%	
Autre		<1%	1%	<1%	
Sans profession		17%	15%	17%	

¹⁴ Les tâches ménagères non rémunérées comprennent la cuisine, le nettoyage, la collecte de l'eau/du bois de chauffage et la prise en charge des enfants ; les petites entreprises et le commerce comprennent les commerçants/assistants, les vendeurs de marché/de rue ; les travailleurs qualifiés sont les chauffeurs, les mécaniciens, les charpentiers, les plombiers, les électriciens ou les tailleurs ; les travailleurs non qualifiés sont les personnes travaillant dans les usines ou les transports ; tandis que les employés du secteur public/privé sont les personnes travaillant comme enseignants, secrétaires, comptables, policiers ou militaires.

PROFIL DU MÉNAGE

La taille moyenne des ménages interrogés est de cinq membres. La plupart des ménages (54%) comptent entre trois et cinq membres et 31 pour cent des ménages comptent 6 membres ou plus. Environ un ménage sur trois est dirigé par une femme (37%) et dix pour cent sont dirigés par une personne âgée, beaucoup plus souvent par une femme que par un homme (17% contre 8%). Les femmes qui prennent la tête du ménage sont également plus susceptibles d'être séparées/divorcées (26% contre 3%) ou veuves (60% contre 4%). Ces femmes sont moins susceptibles d'être des soutiens de famille : 31 pour cent effectuent des travaux domestiques et des soins non rémunérés, contre six pour cent des hommes. Dans environ 39 pour cent des ménages, les membres présentent une certaine vulnérabilité : maladie chronique, allaitement ou grossesse, séparation des parents ou absence de tout autre adulte (pour les enfants de moins de 18 ans), malnutrition (pour les enfants de 0 à 5 ans) et/ou personnes âgées vivant seules. Dans 30 pour cent des ménages, il y a des membres ayant des difficultés fonctionnelles modérées (dans 10% des ménages, il y a 2 membres ou plus) et dans 11 pour cent des ménages, il y a des membres ayant des difficultés fonctionnelles sévères (dans 2% des ménages, 2 membres ou plus).

Figure 5 : Profil socio-démographique du ménage (% des ménages)

		PDI	Rapatriés PDI	Total
Nombre de membres	1 - 2	15%	16%	15%
	3 - 5	54%	55%	54%
	6 - 8	26%	25%	26%
	9+	6%	3%	6%
	Total	100%	100%	100%
Taille moyenne des ménages	-	5	4	5
Sexe du chef de ménage	Homme	63%	64%	63%
	Femme	37%	36%	37%
	Total	100%	100%	100%
Âge du chef de famille	Under 15	<1%	<1%	<1%
	15 - 64	89%	93%	90%
	65+	11%	7%	10%
	Total	100%	100%	100%
Situation matrimoniale du chef de ménage	Marié(e) ou en union	66%	69%	66%
	Célibataire	4%	4%	4%
	Séparé(e)/divorcé(e)	10%	14%	10%
	Veuf(ve)	21%	14%	20%
	Total	100%	100%	100%
Profession principale du chef de ménage (première profession)	Agriculture ou élevage	60%	67%	60%
	Main d'œuvre journalière	10%	10%	10%
	Petite entreprise/commerce	9%	6%	9%
	Travail domestique (rémunéré)	6%	8%	6%
	Tâches ménagères (non rémunérées)	1%	2%	1%
	Travail qualifié	3%	3%	3%
	Pêche	3%	0%	3%
	Emploi public ou privé	2%	1%	1%
	Travail non qualifié	1%	1%	1%
	Recherche de dons	<1%	<1%	<1%
	Étudiant(e)	<1%	<1%	<1%
	Autre	1%	<1%	1%
	Total	100%	100%	100%
Ménages présentant des vulnérabilités	Présence de membres souffrant de handicaps sévères ¹⁵	7%	6%	7%
	Présence d'au moins un membre vulnérable ¹⁶	39%	42%	39%

¹⁵ "Beaucoup de difficultés" ou "ne peut pas faire du tout" dans au moins un domaine fonctionnel.

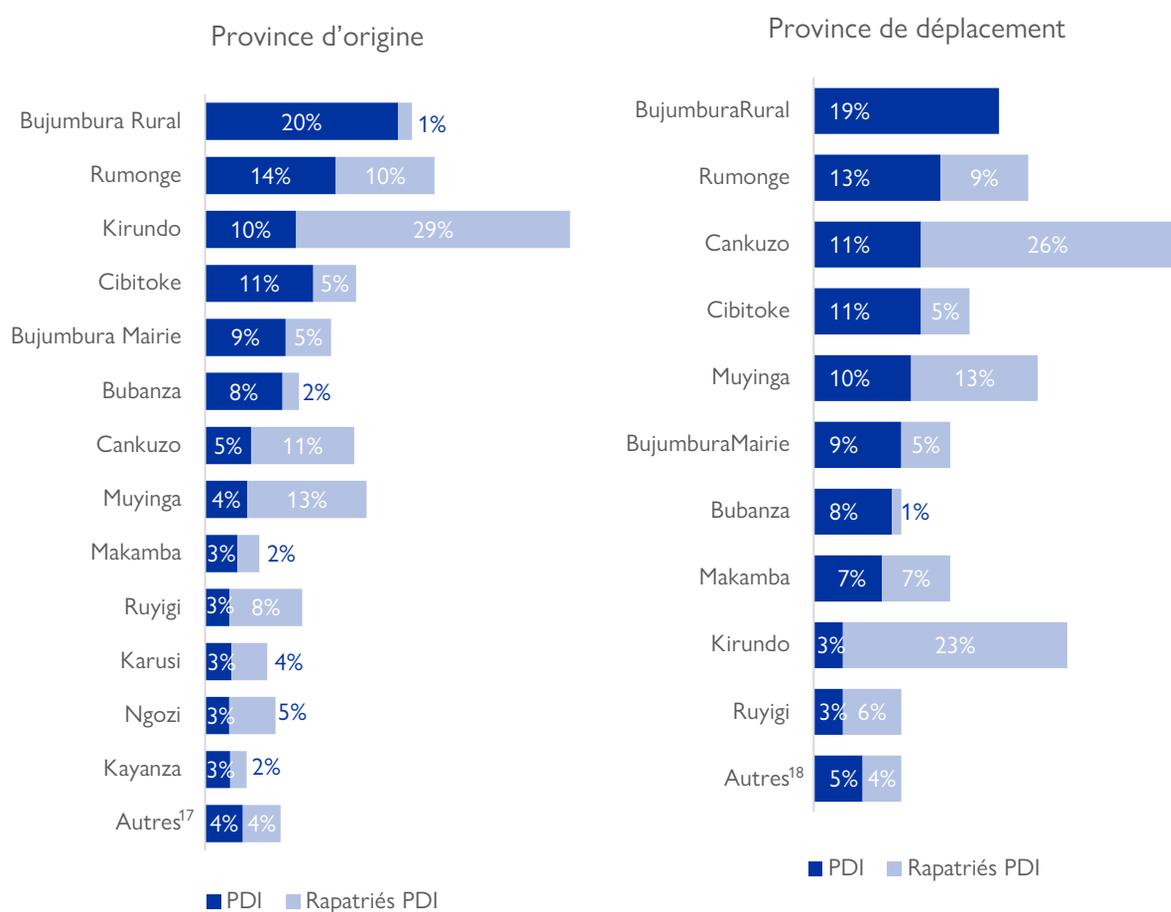
¹⁶ Il s'agit notamment des personnes souffrant de maladies chroniques, des femmes enceintes et allaitantes, des enfants séparés de leurs parents et non accompagnés (c'est-à-dire ne vivant avec aucun autre adulte dans le ménage), des enfants de 0 à 5 ans souffrant de malnutrition et des personnes âgées vivant seules.

HISTOIRE DU DÉPLACEMENT

ORIGINE ET DESTINATION

Plus de la moitié des PDI sont originaires de quatre provinces seulement - Rumonge (13%), Bujumbura Rural (18%), Kirundo (12%) et Cibitoke (11%) - et environ un tiers des rapatriés PDI proviennent de la seule province de Kirundo. La province abritant la plus grande part de la population déplacée est Bujumbura Rural (17%). Les provinces qui hébergent beaucoup de PDI en provenance d'autres provinces sont principalement Cankuzo (37%) et Muyinga (32%) et près d'un ménage sur quatre des rapatriés PDI est déplacé dans la province de Kirundo (23%).

Figure 6 : Province de déplacement et province d'origine (% des ménages) *



* La somme des pourcentages peut atteindre 99 ou 101 pour cent à cause des arrondissements.

DÉPLACEMENT INTRAPROVINCIAL

Quatre-vingts pour cent des ménages sont déplacés dans leur province d'origine. Des proportions élevées de déplacement intra-province, c'est-à-dire de ménages déplacés dans la même province où ils vivaient avant le déplacement, ont été observées dans toutes les provinces et des chiffres plus faibles (<50%) n'ont été relevés qu'à Makamba (47%), Cankuzo (42%), et Muyinga (40%). Les rapatriés PDI sont à peine moins susceptibles d'avoir été déplacés dans leur province d'origine (74%).

* La somme des pourcentages dans certains graphiques peut atteindre 99% ou 101% en raison des arrondissements.

¹⁷ Autres provinces d'origine (Gitega, Rutana, Bururi, Muramvya, Mwaro).

¹⁸ Autres provinces de déplacement (Rutana, Kayanza, Karusi, Ngozi, Muramvya, Gitega, Bururi, Mwaro).

Figure 7 : Province d'origine et province de destination (PDI)

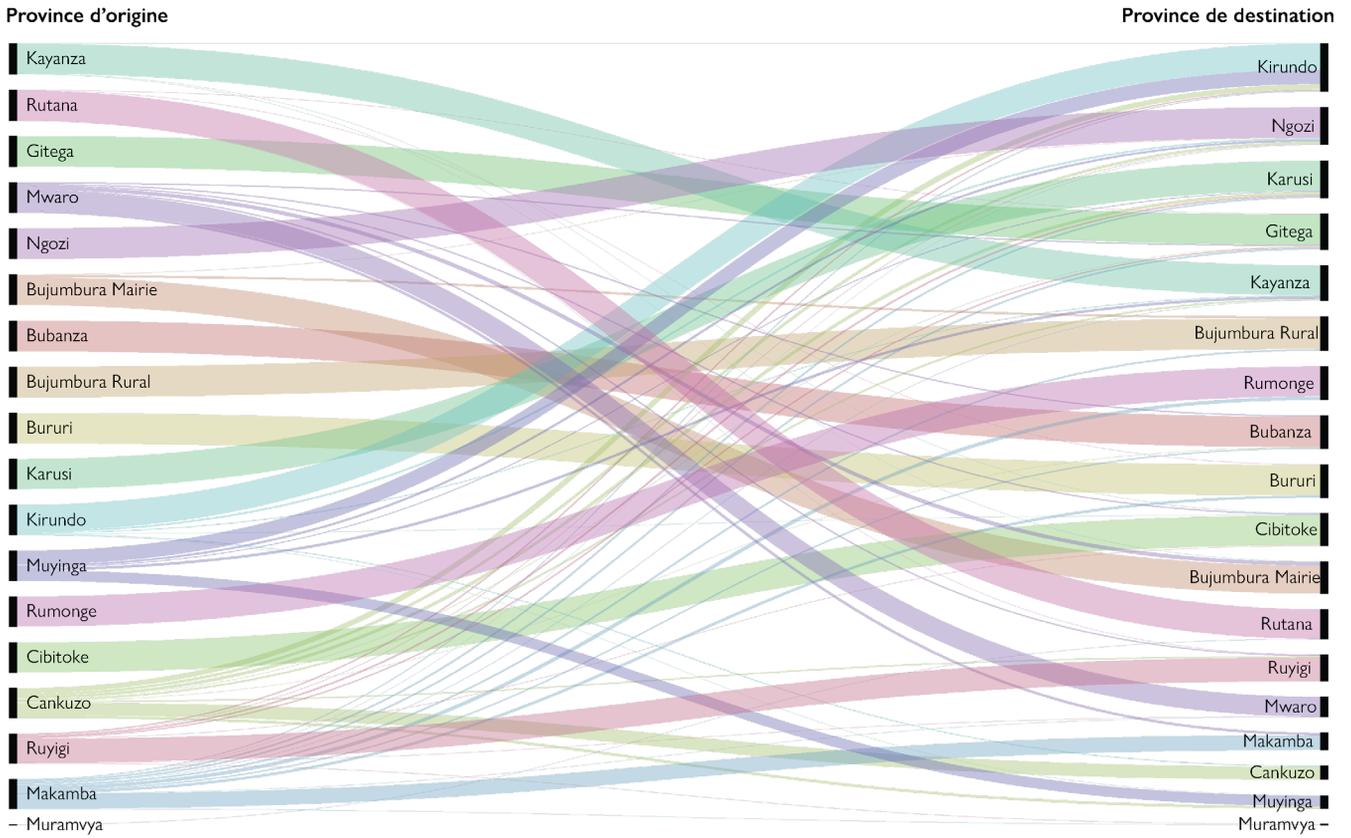
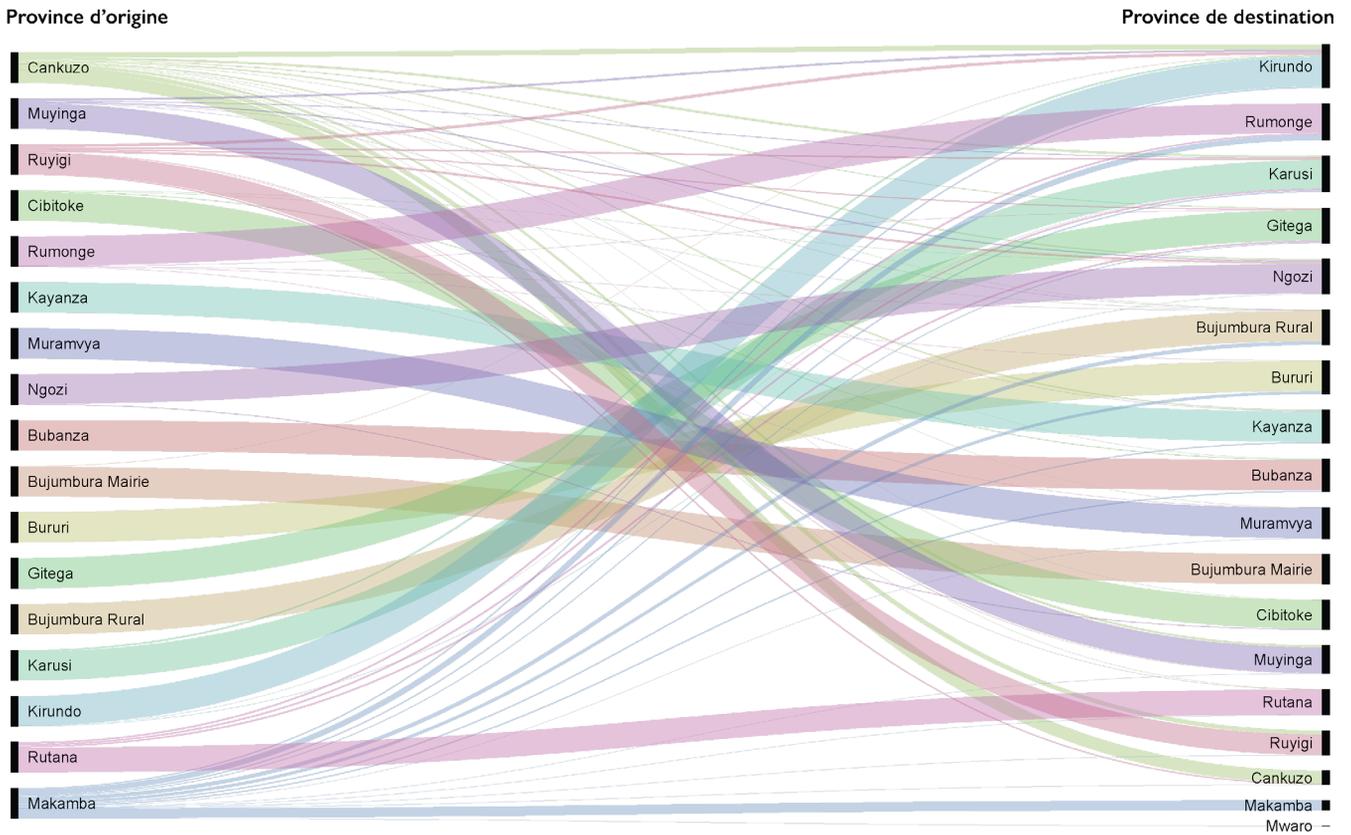


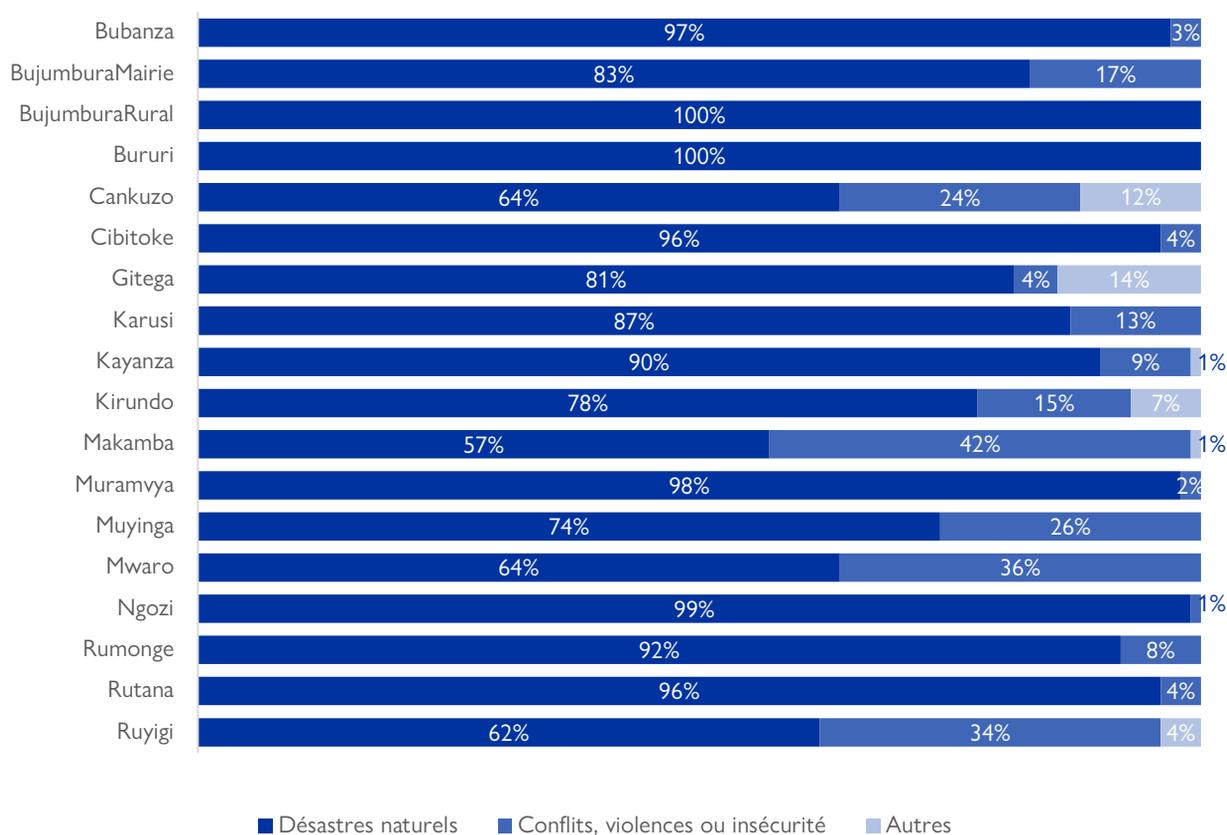
Figure 8 : Province d'origine et province de destination (rapatriés PDI)



PRINCIPAUX FACTEURS DE DÉPLACEMENT

Les déplacements sont principalement dus à des désastres naturels (84%) - une constatation corroborée par la forte proportion de ménages déclarant un abri inaccessible sur leur lieu d'origine (la quasi-totalité des ménages ont déclaré que leur résidence sur le lieu d'origine était soit inondée, soit gravement endommagée, soit complètement détruite). Environ 14 pour cent des ménages ont été déplacés de force en raison de conflits, de violences ou d'autres problèmes de sécurité. Cela semble être principalement le cas pour les rapatriés PDI (56% contre 10% pour les PDI), particulièrement celles originaires des provinces de Makamba, Mwaro et Ruyigi. Environ deux pour cent des ménages ont mentionné d'autres raisons, très probablement "la pauvreté" ou la "recherche de terres".

Figure 9 : Les facteurs de déplacement*

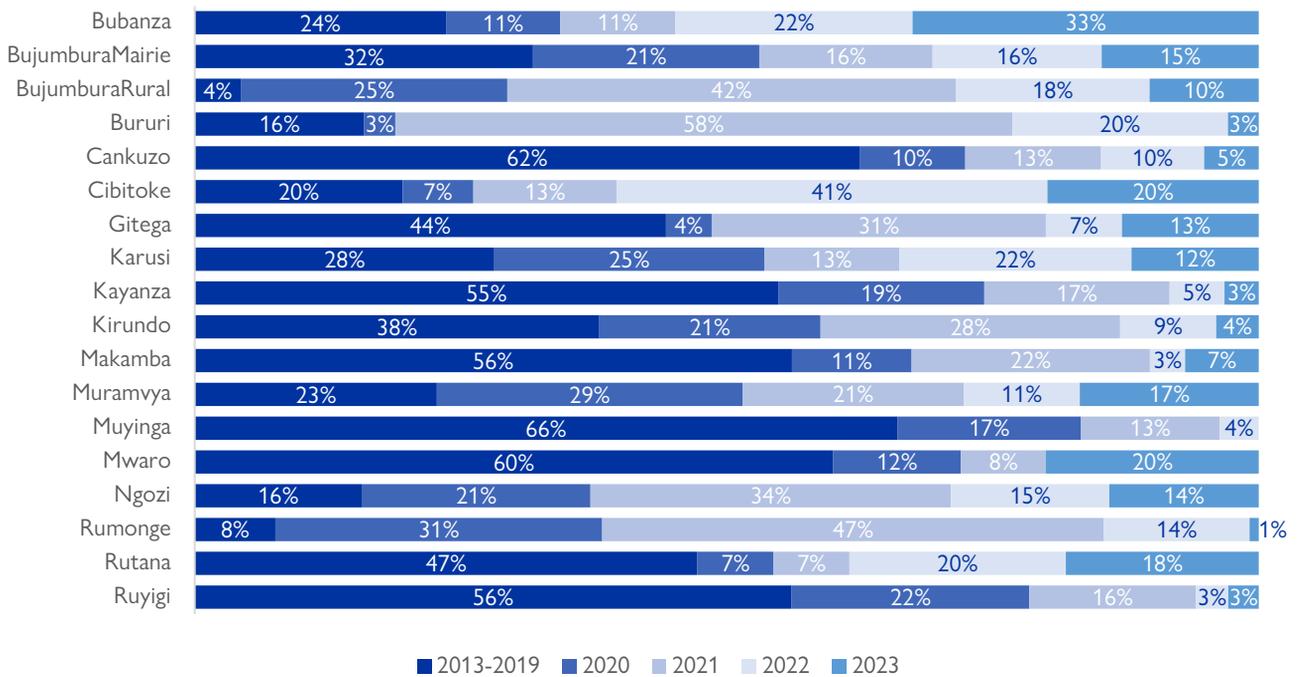


* La somme des pourcentages dans certains graphiques peut atteindre 99% ou 101% en raison des arrondissements.

DURÉE ET NOMBRE DE DÉPLACEMENTS

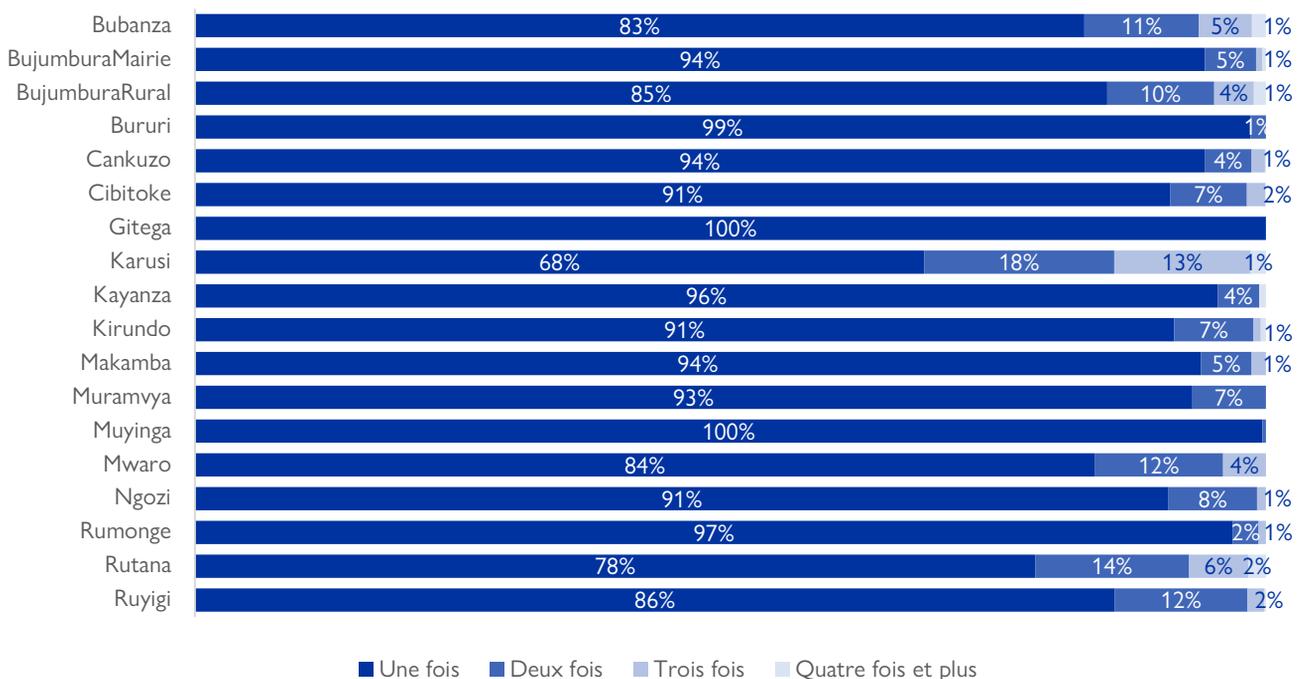
La moitié des ménages sont des déplacés internes de longue durée et ont quitté leur résidence habituelle depuis trois ans ou plus (ils sont arrivés sur le lieu du déplacement entre 2013 et 2020). Les arrivées récentes (50%, survenues après 2020) ont connu un pic en 2021 (25%). Dix pour cent des déplacements ont eu lieu au cours du premier semestre 2023 et les chiffres sont plus élevés à Bubanza (33%) et Mwaro (20%). Les rapatriés PDI sont beaucoup plus susceptibles d'avoir été en déplacement pendant trois ans ou plus que les PDI (68% contre 49%).

Figure 10 : Durée du déplacement



Environ un ménage sur 10 a été déplacé plus d'une fois - soit deux fois (6%), trois fois (2%), quatre fois ou plus (<1%). Les ménages déplacés à Karusi (32%), Rutana (22%), Bubanza (17%) sont les plus susceptibles d'avoir subi des déplacements multiples. Les ménages continuent de se déplacer pour les mêmes raisons : 71 pour cent ont quitté le lieu du dernier déplacement en raison de désastres naturels et 15 pour cent en raison d'un conflit, de la violence ou de l'insécurité auxquels s'ajoute le manque d'opportunités économiques (8%), le manque d'accès aux services sociaux de base (2%) et d'autres raisons (3%).

Figure 11 : Nombre de fois où les ménages ont été déplacés





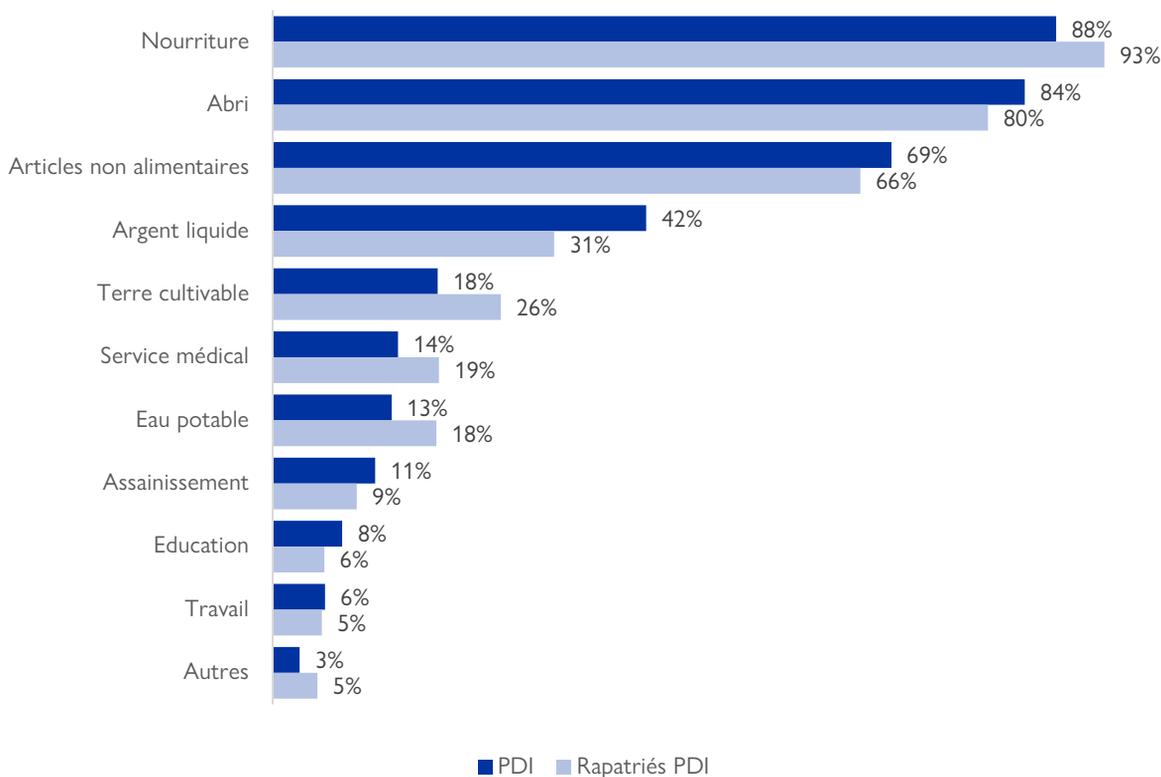
Collecte d'information auprès d'un chef de ménage rapatrié PDI.
Province Kayanza © OIM juillet 2023

BESOINS FONDAMENTAUX

La nourriture et le logement ont été classés en tête des priorités par presque tous les ménages. La situation est particulièrement urgente à Bubanza et Cibitoke, où au moins quatre sur cinq ménages (83% à Bubanza et 84% à Cibitoke) doivent recourir à des stratégies de survie pour satisfaire leurs besoins alimentaires et ne mangent qu'une fois par jour. Presque tous les ménages ont également signalé des problèmes liés à l'abri dans lequel ils vivent actuellement (les proportions varient entre 52% à Gitega à 100% à Bururi), comme une faible capacité d'accueil et un manque de protection contre les conditions météorologiques. Soixante-et-onze pour cent ont déclaré que leur abri avait besoin d'être réparé. En outre, seul un sur dix ménages peut se permettre de payer des soins de santé ou des médicaments chaque fois qu'ils en ont besoin, 67 pour cent des ménages ont des installations sanitaires non améliorées et trois pour cent n'ont pas d'installations sanitaires. Environ 58 pour cent des ménages ont signalé une insuffisance d'eau, c'est-à-dire moins de 15 litres par personne et par jour régulièrement. Environ quatre sur dix ménages ont mentionné le besoin d'argent liquide et 19 pour cent celui d'une terre cultivable, ce qui montre bien que l'obtention d'un revenu suffisant est un problème majeur pour beaucoup. Les préoccupations en matière de sécurité sont globalement limitées vu que seuls deux pour cent des ménages ont évoqué la protection parmi leurs besoins les plus urgents.

Interrogés sur leurs quatre besoins les plus urgents, les ménages ont placé en tête de leurs priorités la nourriture (88%), le logement (84%), les ANA (69%) et l'argent liquide (41%). Les résultats pour les groupes de population s'alignent largement et les rapatriés PDI n'ont que légèrement moins besoin d'argent liquide (35% contre 42% pour les PDI) et plus besoin de terres arables (26% contre 18%). À Kirundo et Muyinga, environ un ménage sur deux manque de terres arables; à Bururi, 70 pour cent des ménages ont fait état de besoins en matière d'éducation et à Kirundo, 28 pour cent manquaient d'eau potable.

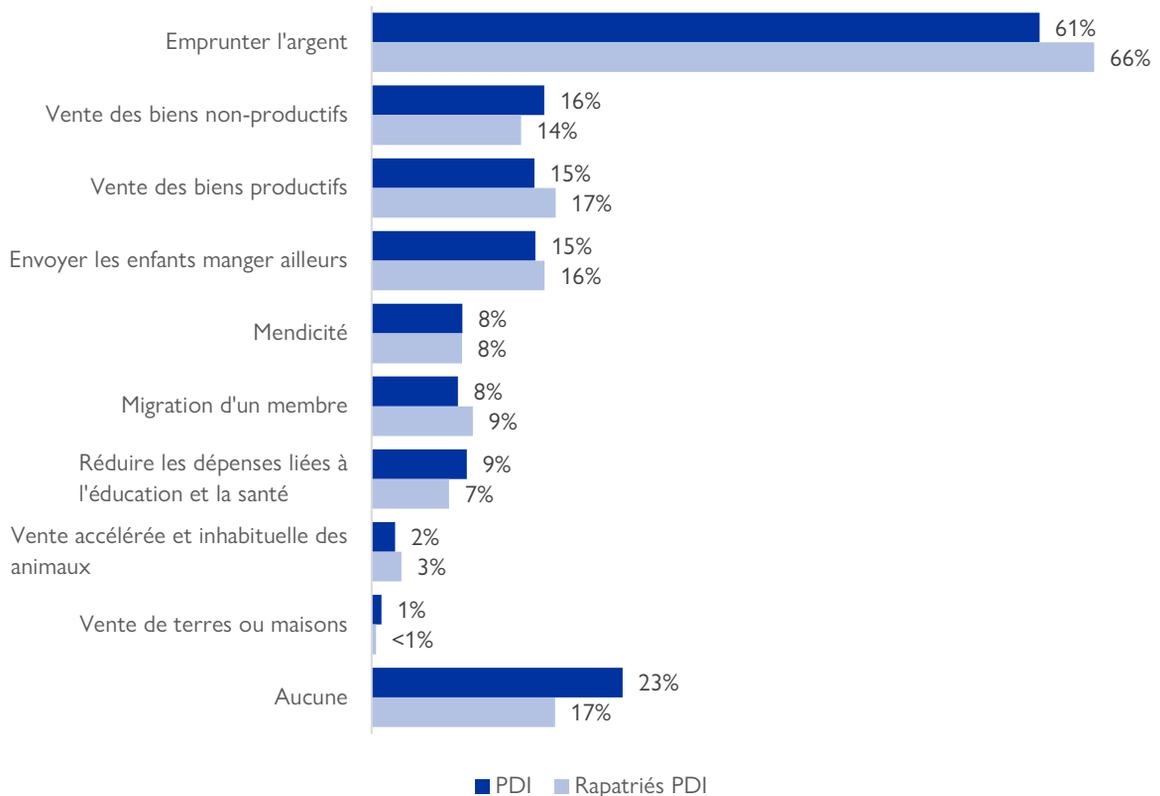
Figure12 : Principaux besoins (question à choix multiple)



ALIMENTATION ET NUTRITION

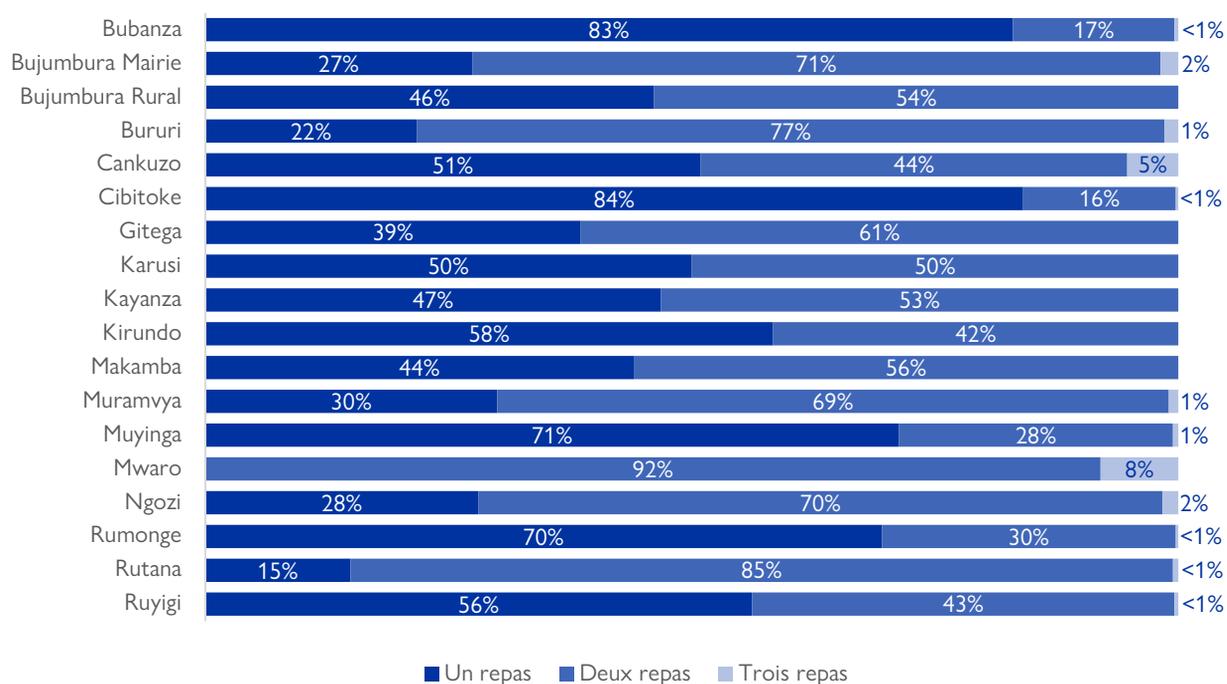
La nourriture est considérée comme le besoin le plus urgent par presque tous les ménages déplacés (88%). Seuls 22 pour cent des ménages ne s'appuient sur aucune stratégie d'adaptation - les chiffres vont de deux pour cent à Rumonge à 51 pour cent à Gitega. La plupart des ménages ont recours à l'emprunt (62%), mais environ un ménage sur dix a dû vendre des biens productifs (15%) ou non productifs (16%), envoyer les enfants manger ailleurs (15%) ou mendier (8%). À Karusi et Rumonge, la proportion de ménages ayant eu recours à la mendicité dépasse le double. Les rapatriés PDI semblent légèrement mieux lotis que les PDI avec 17 pour cent pour cent des ménages n'ayant pas eu recours à des stratégies d'adaptation contre 23 pour cent des ménages PDI.

Figure 13 : Nourriture - stratégies d'adaptation (réponses multiples possibles)



La plupart des ménages ne peuvent consommer qu'un seul repas par jour (57%) - les chiffres atteignent des sommets à Cibitoke (84%), Bubanza (83%) et Muyinga (71%), où environ trois ménages sur quatre ou plus ne peuvent pas manger plus d'une fois par jour. Globalement, 41 pour cent des ménages mangent deux fois par jour et un pour cent des ménages mangent trois fois par jour. Les rapatriés PDI semblent plus à même de satisfaire leurs besoins nutritionnels – 46 pour cent des ménages mangent au moins deux fois par jour contre 41 pour cent des PDI.

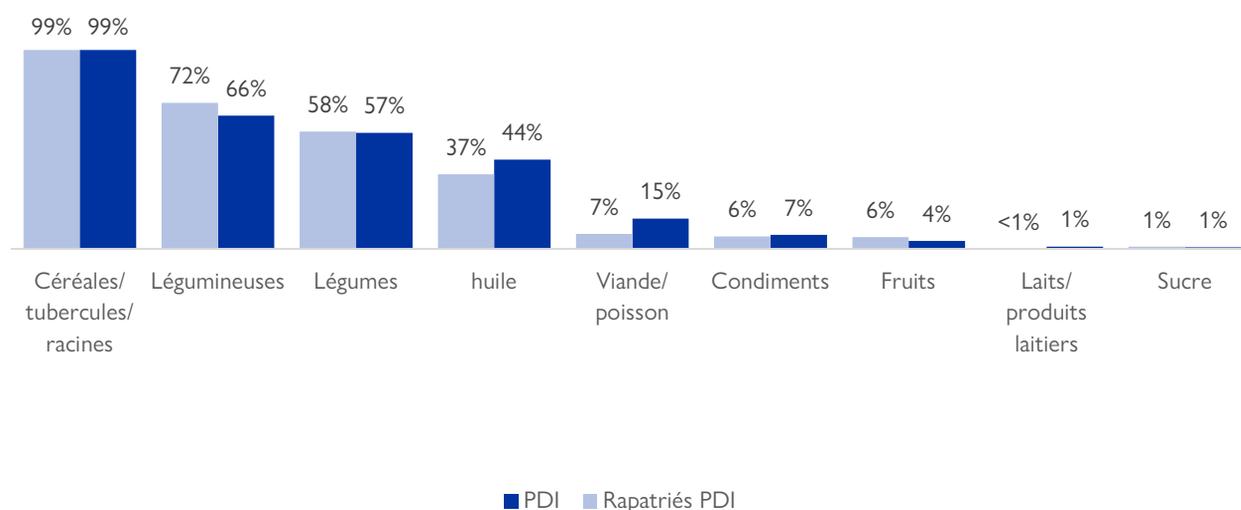
Figure 14 : Nombre de repas par jour*



* La somme des pourcentages dans certains graphiques peut atteindre 99% ou 101% en raison des arrondissements.

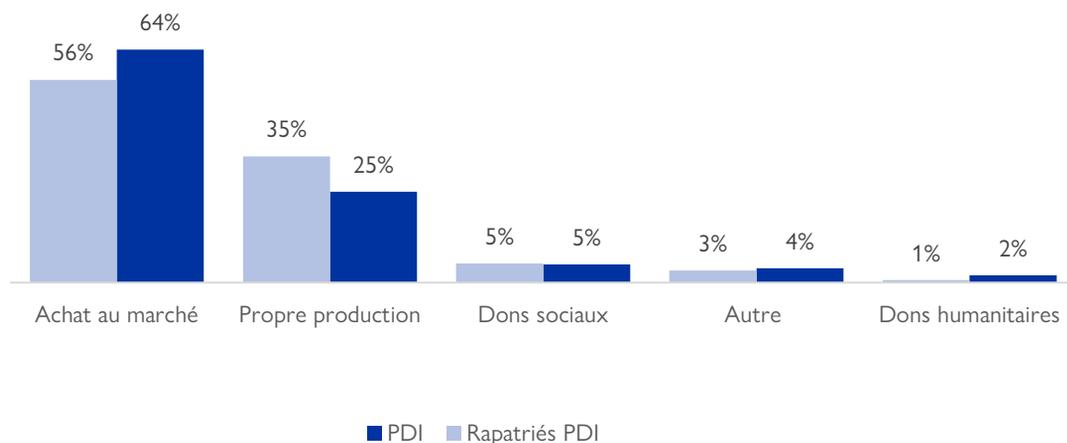
La plupart des ménages ne peuvent consommer que trois types d'aliments par semaine : céréales, tubercules ou racines (99%), légumineuses (67%) et légumes (58%). Dans l'ensemble, 14 pour cent des ménages sont capable de manger de la viande ou du poisson - les ménages de Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural et Makamba étaient les plus susceptibles de le faire. Quarante-quatre pour cent des ménages sont en mesure de consommer de l'huile, sept pour cent des condiments, quatre pour cent des fruits et seulement un pour cent du lait et des produits laitiers et/ou du sucre sur une base hebdomadaire.

Figure 15 : Consommation hebdomadaire de types d'aliments



Les aliments sont généralement achetés au marché (64%) et/ou produits directement par les ménages (26%). Pour environ un tiers des ménages, les marchés sont situés à plus de 30 minutes du domicile (37%). La majorité des ménages contribuent à l'approvisionnement alimentaire avec leur "propre production" à Bururi (75%), Mwaro (72%) et Gitega (71%). Environ six pour cent des ménages dépendent des dons sociaux ou humanitaires – avec plus d'un ménage sur 10 à Mwaro, Bubanza et Rutana.

Figure 16 : Principale source d'approvisionnement alimentaire

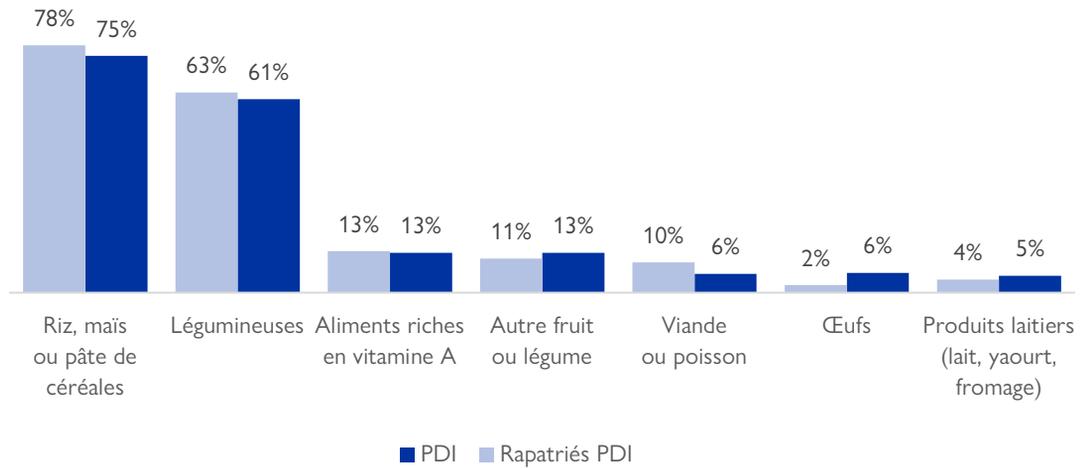


Dans plus de la moitié des ménages où se trouvent des enfants âgés de 0 à 6 mois, ceux-ci sont exclusivement nourris au sein (58%), tandis que les autres sont nourris d'eau (76%), de jus de fruits (28%) et/ou de lait de vache ou en poudre (10%) en plus du lait maternel. Dans environ 76 pour cent des ménages où des enfants âgés de 6 à 23 mois sont présents, ils sont nourris avec des aliments solides ou semi-solides en plus du lait maternel. Les céréales à base de riz, de maïs ou de crème étaient le complément le plus courant (75%), ainsi que les légumineuses, comme les haricots, le soja ou les cacahuètes (61%). Dans environ un foyer sur quatre, les enfants de 6 à 23 mois étaient nourris avec des mangues, des papayes, des carottes, des courges, des potirons, des ignames, des patates douces ou d'autres fruits ou légumes. Le poisson, la viande, le lait, les produits laitiers et les œufs n'étaient fournis que très rarement (les chiffres varient entre 5 et 7% des ménages).

Figure 17 : Nutrition des enfants âgés de 0 à 6 mois

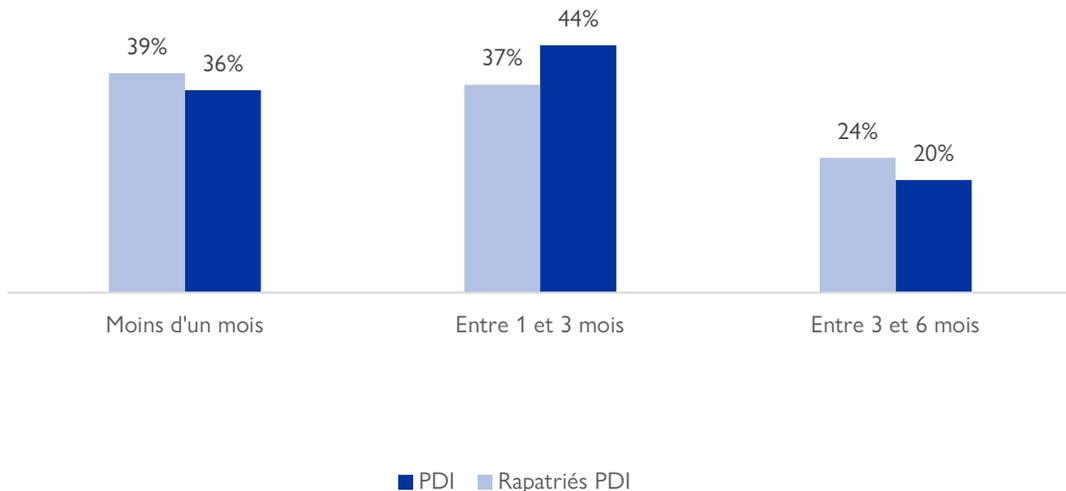


Figure 18 : Nutrition des enfants âgés de 6 à 23 mois (Question à choix multiple)



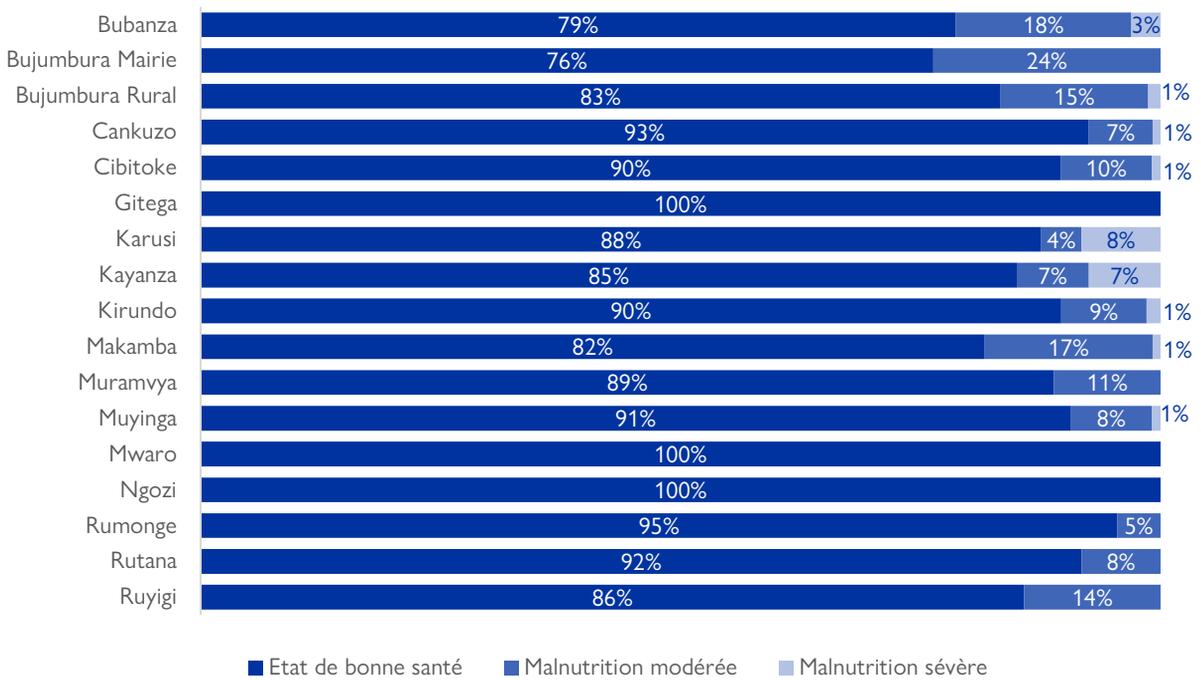
Plus de la moitié des enfants de 0 à 5 ans ont été dépistés pour la malnutrition (56%) par la mesure de la CB, également appelée circonférence du bras supérieur ou du milieu du bras. Dans la plupart des cas, les mesures ont eu lieu entre un et trois mois avant l'enquête (43%) ou plus tôt (37%), avec 21 pour cent des ménages où les enfants ont été dépistés entre trois et six mois. Les dépistages récents de la malnutrition étaient plus fréquents à Mwaro, Muramya et Bujumbura Rural.

Figure 19 : Récente période de dépistage de la malnutrition des enfants âgés de 0 à 5 ans (% des ménages)



Parmi les enfants qui avaient été mesurés, 89 pour cent étaient en bon état nutritionnel, 10 pour cent souffraient de malnutrition modérée et un pour cent de malnutrition sévère. Les pourcentages de la malnutrition sévère étaient supérieurs à la moyenne dans trois provinces, à savoir Bubanza, Kayanza, et Karusi. Aucune différence significative n'a été constatée entre les enfants des rapatriés PDI et ceux des PDI.

**Figure 20 : Etat nutritionnel des enfants âgés de 0 à 5 ans
(% des enfants âgés de 0 à 5 ans)***

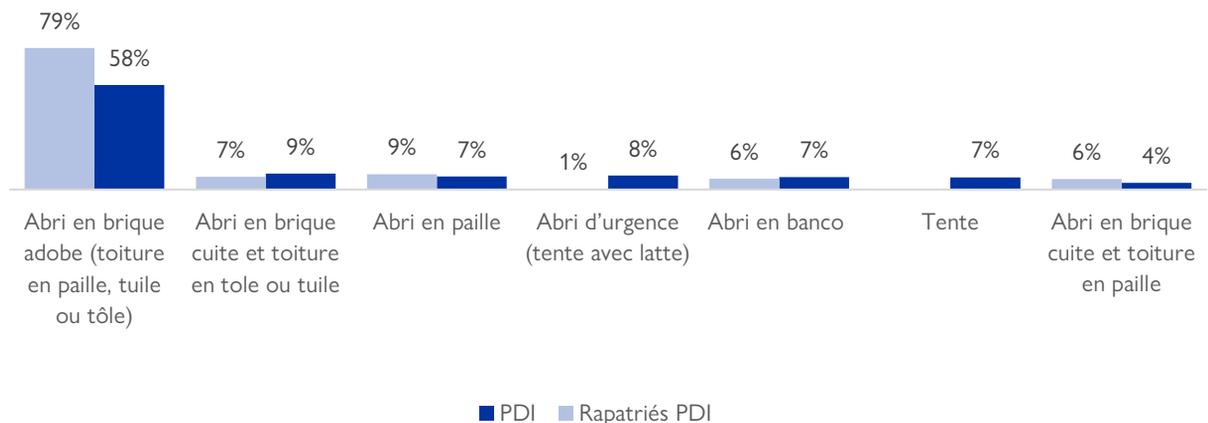


* La somme des pourcentages dans certains graphiques peut atteindre 99% ou 101% en raison des arrondissements.

ABRI (SUR LE LIEU DU DÉPLACEMENT)

Presque tous les ménages ont estimé que le logement était le deuxième besoin le plus urgent (84%).¹⁹ La plupart des ménages sont actuellement installés dans des abris en briques d'adobe (60%, avec des toits en paille, en tuiles ou en tôles). Treize pour cent des ménages sont installés dans des tentes (7% dans des tentes avec lattes et 6% dans de simples tentes). Presque la même proportion des ménages vit dans un abri en briques cuites (13%, avec des toits en paille, en tuiles ou en tôles) ; tandis qu'environ sept pour cent des ménages vivent respectivement dans un abri en paille ou dans un abri en banco et moins de un pour cent n'ont pas d'abri. A Bujumbura Rural, environ trois sur quatre ménages sont installés dans des tentes.

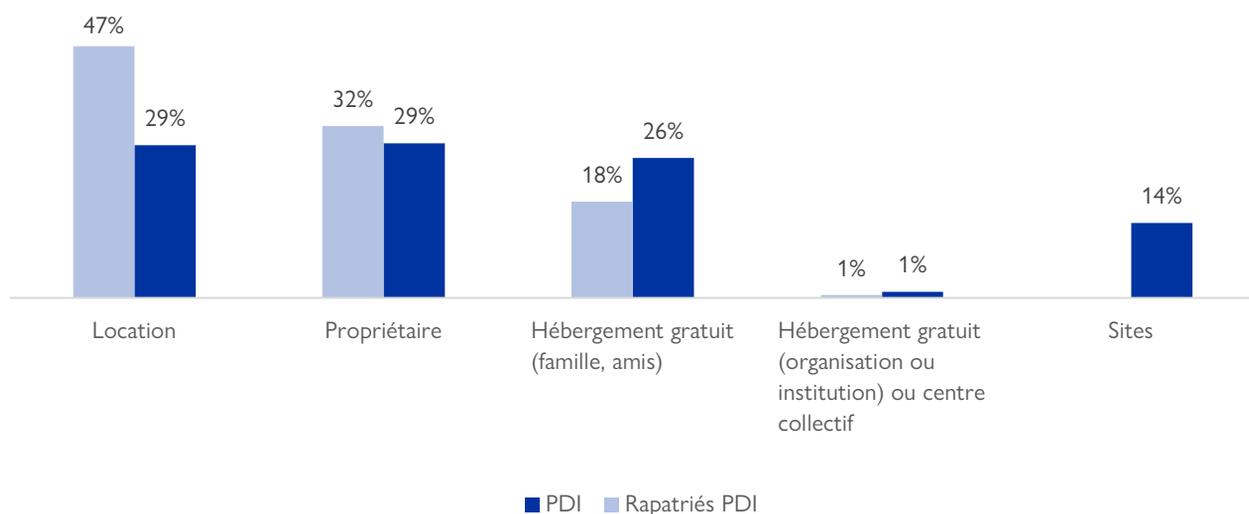
Figure 21 : Type d'abri sur le lieu du déplacement (% des ménages)



¹⁹ Il convient de noter qu'en plus des abris, 19 pour cent des ménages ont mentionné les terres cultivables parmi leurs principaux besoins - avec un pic de 52 pour cent à Kirundo. Voir la figure 12.

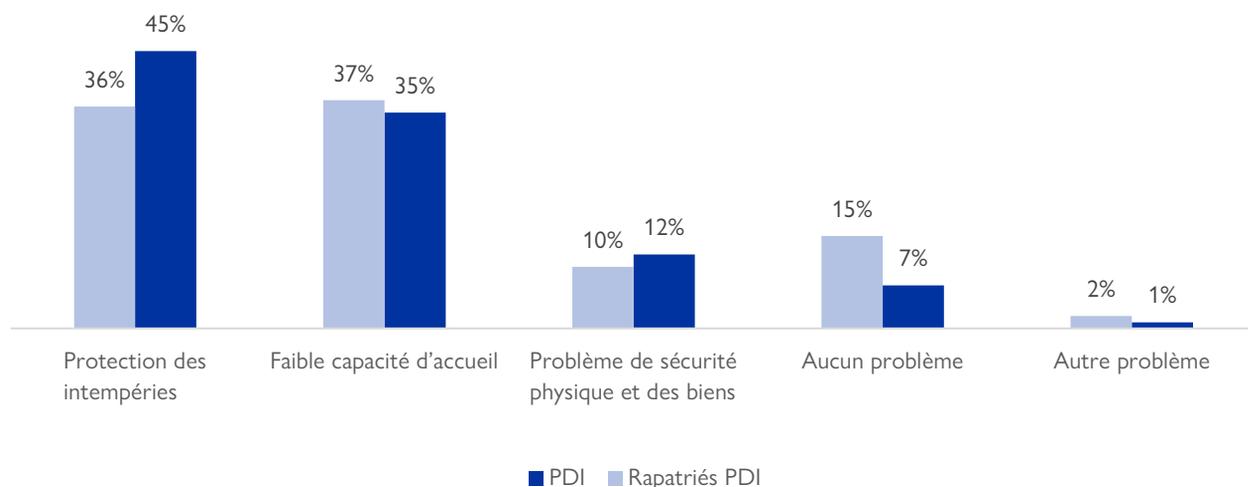
Environ un ménage sur trois est propriétaire de l'abri qu'il occupe ; la même proportion vit dans un logement loué (la majorité payant moins de 80 000 FBU par mois, ce qui correspond à environ 28 USD);²⁰ environ un ménage sur quatre est hébergé gratuitement par la famille ou des amis, ce qui laisse 14 pour cent des ménages dans des abris informels, tels que des sites (13%), des abris gratuits fournis par des organisations ou des institutions ou des abris collectifs (1%). A Bujumbura Rural, environ trois sur quatre ménages sont installés dans des sites.

Figure 22 : Propriété de l'abri sur le lieu du déplacement (% des ménages)



Seuls huit pour cent des ménages ont déclaré n'avoir aucun problème avec l'abri dans lequel ils vivent. Les problèmes les plus signalés sont le manque de protection contre les conditions météorologiques (44%) et la faible capacité d'accueil (35%). À Bujumbura Mairie, Cibitoke, Kirundo, Muramvya, Muyinga et Mwaro, au moins un ménage sur deux a signalé une faible capacité d'accueil; à Karusi, Muyinga, Kayanza, Rutana et Bujumbura Rural au moins un ménage sur deux a des problèmes de protection contre les intempéries. Environ un ménage sur dix a également signalé des problèmes de sécurité - avec un pic de 25 pour cent à Cibitoke.

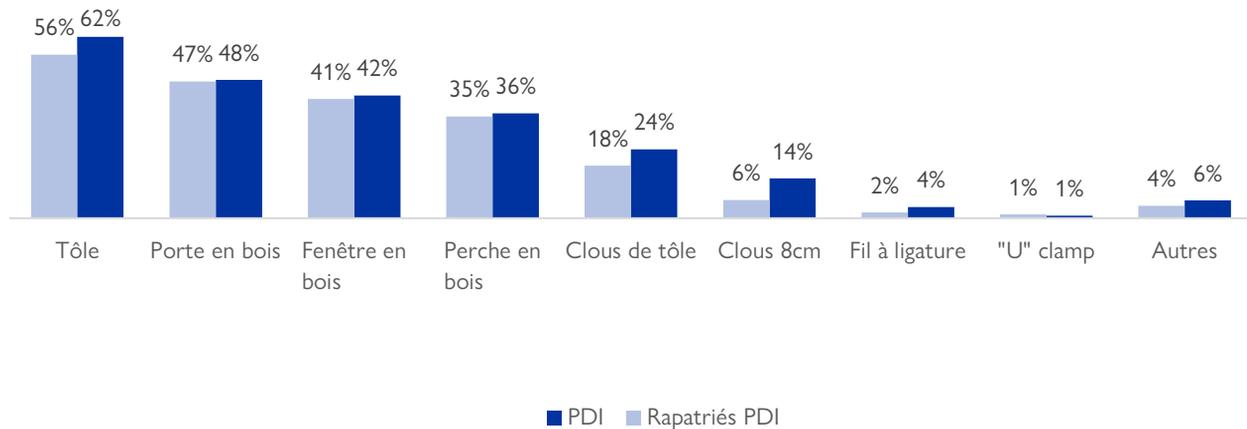
Figure 23 : Etat de l'abri sur le lieu du déplacement (% des ménages)



²⁰ Quatre-vingt-sept pour cent des ménages paient moins de 80 000 FBU par mois (environ 28 USD), 8 pour cent entre 80 000 et 120 000 FBU par mois (entre environ 28 USD et 42 USD), 3 pour cent entre 120 000 et 160 000 FBU par mois (entre environ 42 USD et 56 USD) et 2 pour cent au-dessus de 160 000 FBU par mois (plus d'environ 56 USD). A Bujumbura Mairie, les ménages paient plus que la moyenne pour le loyer mensuel avec 51% dépensant plus de 80 000 FBU par mois (environ 28 USD). Le taux d'échange peut être consulté [ici](#).

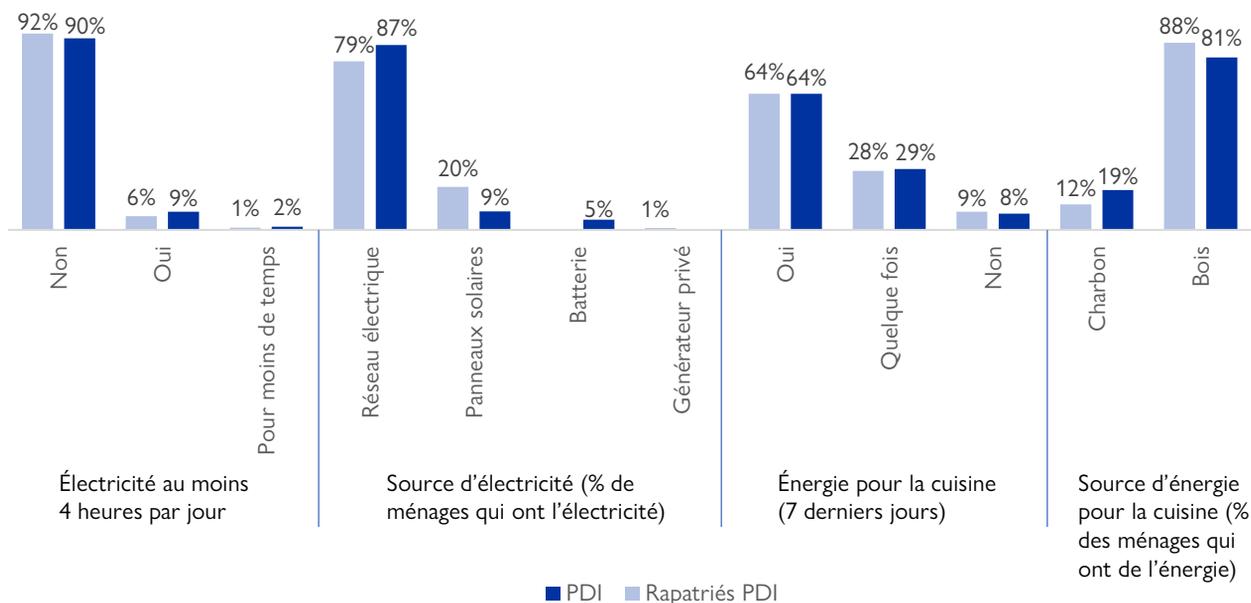
Dans l'ensemble, 71 pour cent des ménages ont déclaré que leur abri avait besoin d'être réparé. Parmi les interventions ou les matériaux les plus nécessaires, les ménages ont mentionné le manque de tôles (62%), de portes en bois (48%), de fenêtres (42%) ou de perche en bois (36%). Le manque de clous a également été signalé assez fréquemment (23% de clous de tôles et 13% de clous de huit cm). A Muramvya et Rutana, presque tous les ménages ont besoin de réparer leur abri.

Figure 24 : Interventions les plus nécessaires (% des ménages qui ont besoin de réparations)



Presque tous les ménages (92%) ont déclaré ne pas disposer d'électricité en suffisance (au moins quatre heures par jour, dont deux heures la nuit). Les ménages qui peuvent compter sur la suffisance d'électricité dépendent principalement du réseau public (86%). La grande majorité des ménages disposaient d'une source d'énergie pour cuisiner au cours de la semaine précédant l'enquête, soit toujours (64%), soit parfois (29%). Les ménages utilisent principalement le bois (82%) et le charbon (18%).

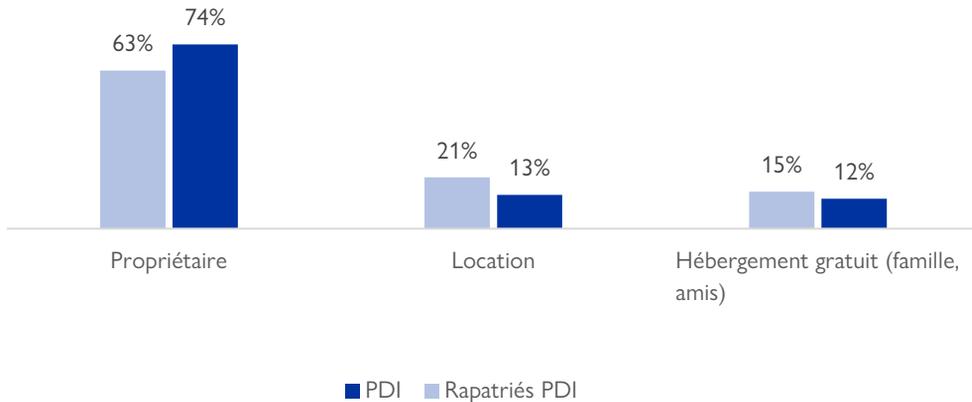
Figure 25 : Electricité et énergie, suffisance et sources principales (% des ménages)



HÉBERGEMENT (SUR LE LIEU D'ORIGINE)

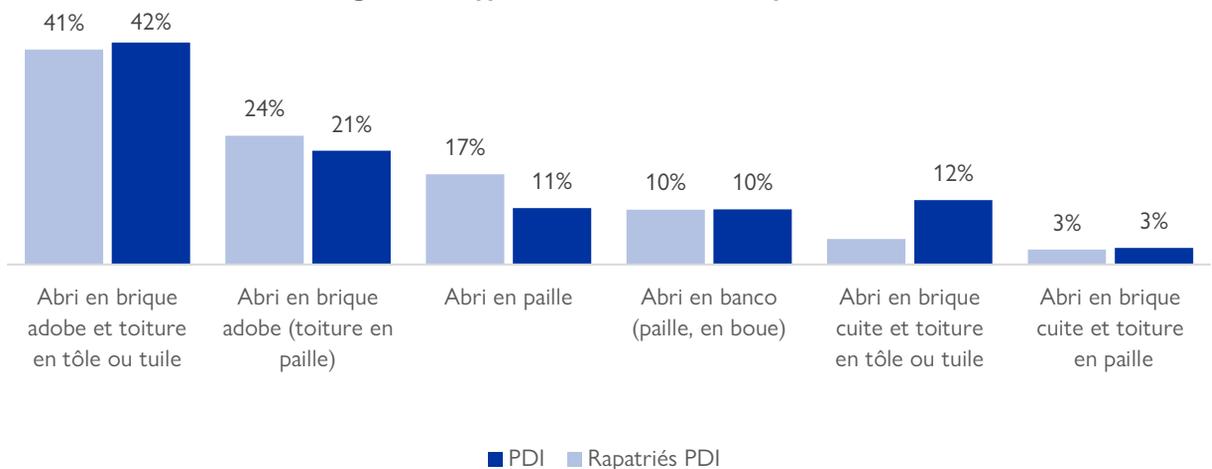
Environ trois ménages sur quatre étaient propriétaires de l'abri qu'ils occupaient au moment du déplacement. Douze pour cent des ménages étaient hébergés gratuitement par la famille ou des amis et 14 pour cent vivaient dans un logement loué. Moins de un pour cent des ménages vivaient dans des abris informels, tels que des sites, des maisons inoccupées, des abris gratuits fournis par des organisations ou des institutions ou des abris collectifs.

**Figure 26 : Possession de l'abri dans le lieu d'origine
(% des ménages)**



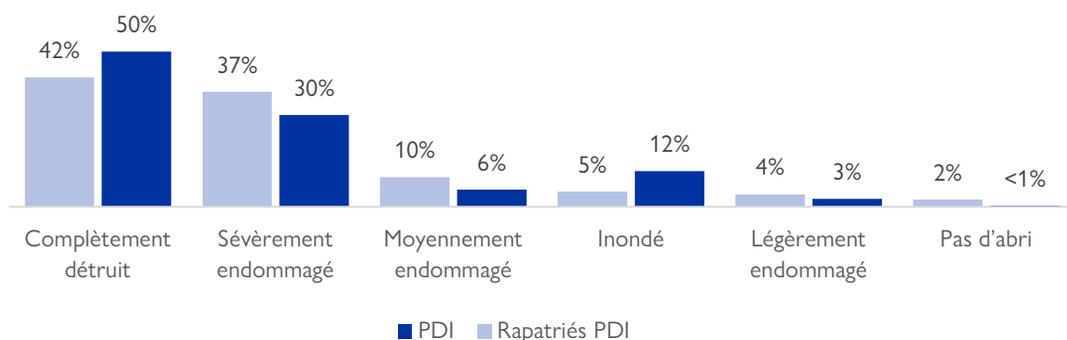
Environ deux sur trois ménages vivaient dans des abris en briques adobe (64%, avec des toits en paille ou en tôle) ; environ un ménage sur dix vit dans un abri en briques cuites (14%, avec toiture en paille, en tôles ou en tuiles) ; presque la même proportion des ménages vit dans un abri en paille (11%) ou dans un abri en banco (10%).

Figure 27 : Type d'abri sur le lieu du déplacement



En ce qui concerne l'état de l'abri avant le déplacement, les dommages allaient de faibles (3%) à moyens (6%) et à graves (30%). Un ménage sur deux a déclaré que leur maison avait été complètement détruite et 11 pour cent qu'elle avait été inondée. Les inondations étaient plus fréquentes dans les provinces de Bujumbura Rural (24%), Bujumbura Mairie (18%) et Rumonge (17%). D'autre part, presque la totalité des abris avaient été complètement détruits à Gitega (97%) et Bururi (96%).

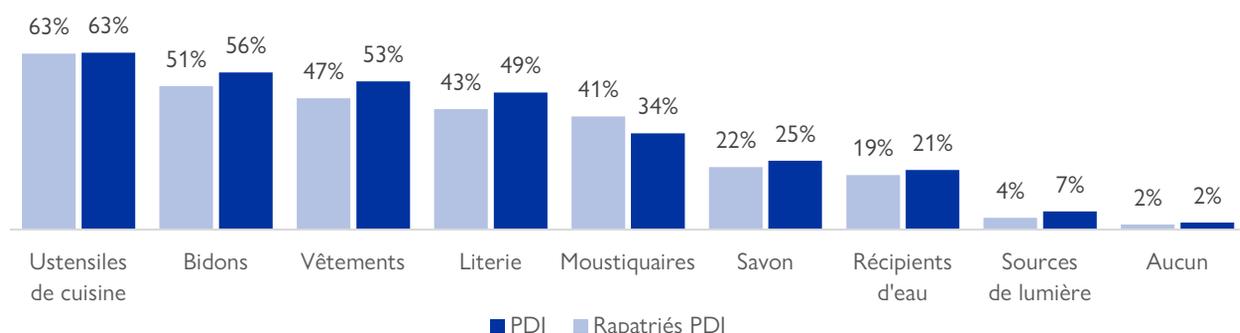
Figure 28 : Conditions actuelles d'hébergement sur le lieu d'origine (% des ménages)



ARTICLES NON ALIMENTAIRES

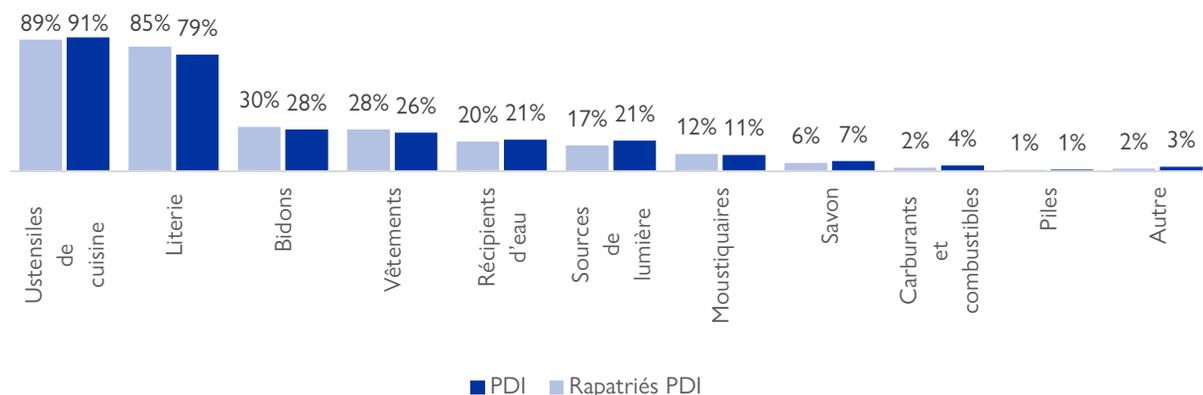
Les ANA représentent le troisième besoin le plus urgent des ménages déplacés et ont été mentionnés par 69 pour cent des ménages. Environ deux sur trois ménages ont déclaré posséder des ustensiles de cuisine (63%), et environ la moitié des ménages possède des bidons (56%), des vêtements (52%), et des couvertures, des nattes et de la literie (48%). Environ trois sur 10 ménages possèdent des moustiquaires (35%), presque un quart des ménages possède du savon (24%) et un cinquième des ménages possèdent des récipients d'eau (21%). Seule une minorité possède une source de lumière tels que les torches et les lampes (6%).

Figure 29 : Actifs des ménages (% des ménages)



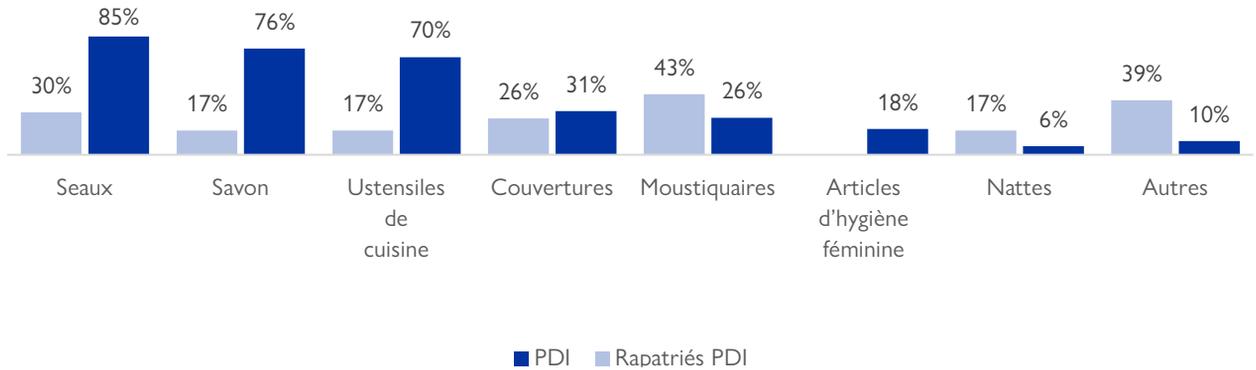
Pourtant, même lorsque les articles sont possédés, ils sont loin d'être suffisants. Les ustensiles de cuisine (91%) et les couvertures, les nattes, la literie (80%) sont les articles les plus nécessaires selon les ménages déplacés, suivis par les bidons (28%), les vêtements (26%), les seaux d'eau (21%) et les sources de lumière (20%). Il sied aussi de noter que bien que seuls 24 pour cent des ménages ont signalé avoir du savon, seulement sept pour cent l'ont identifié parmi les articles les plus nécessaires dans leur ménage.

Figure 30 : Articles les plus nécessaires (% des ménages)



Dans l'ensemble, seuls 11 pour cent des ménages déplacés ont reçu une aide en ANA au cours des trois mois précédant l'enquête. Les assistances en ANA ont été concentrées à Bujumbura Rural où plus de la moitié (56%) avait reçu une assistance. Les articles les plus distribués étaient des seaux (84%), des savons (76%), et des ustensiles de cuisine (70%).

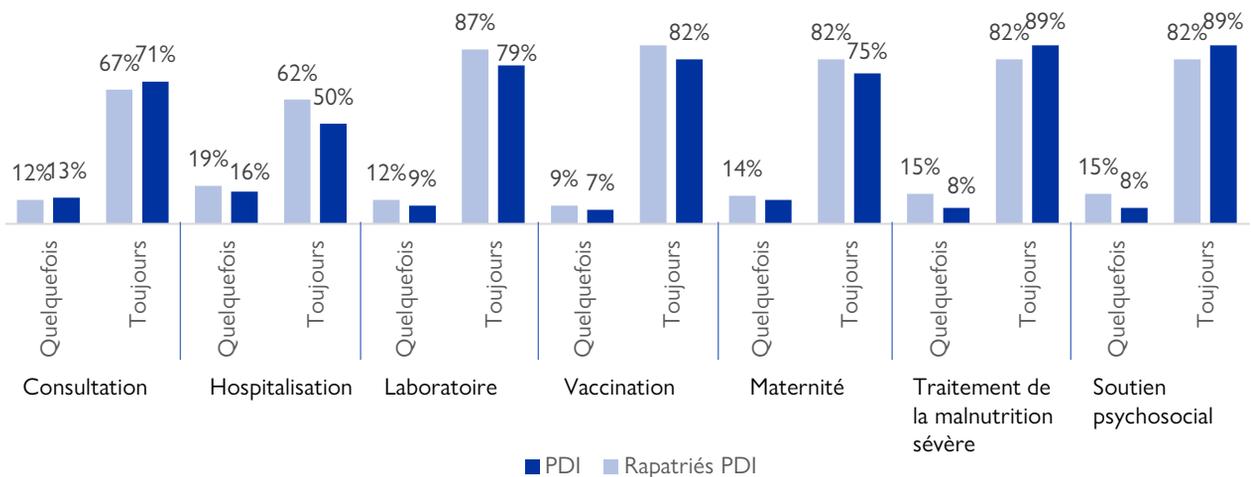
Figure 31 : Assistance en ANA (% des ménages)



SANTÉ

La santé a été mentionnée comme le besoin le plus urgent par 14 pour cent des ménages déplacés. En général, les ménages ont tendance à s'en remettre aux centres de santé qui sont les prestataires de soins les plus proches (87%). Les consultations ambulatoires et les hospitalisations sont disponibles dans toutes les provinces à presque tout moment (89% ont déclaré qu'elles fonctionnent "toujours" et 9% des ménages "parfois"), à l'exception des provinces de Karusi, Rutana et Kayanza qui sont en dessous de la moyenne. Les laboratoires d'analyses, les vaccinations et les services de maternité sont fournis presque partout de manière un peu moins régulière (respectivement 76%, 82% et 80% des ménages déclarent qu'ils fonctionnent "toujours"). Le traitement de la malnutrition sévère (52% toujours et 17% parfois) et, surtout, le soutien psychologique ou psychosocial (13% et 4% respectivement) sont accessibles relativement moins facilement - notamment dans les provinces de Bubanza, Bujumbura Rural, Bururi et Muramvya, où ils ne sont que très rarement fournis.

Figure 32 : Accès à la santé et disponibilité des services (% des ménages)

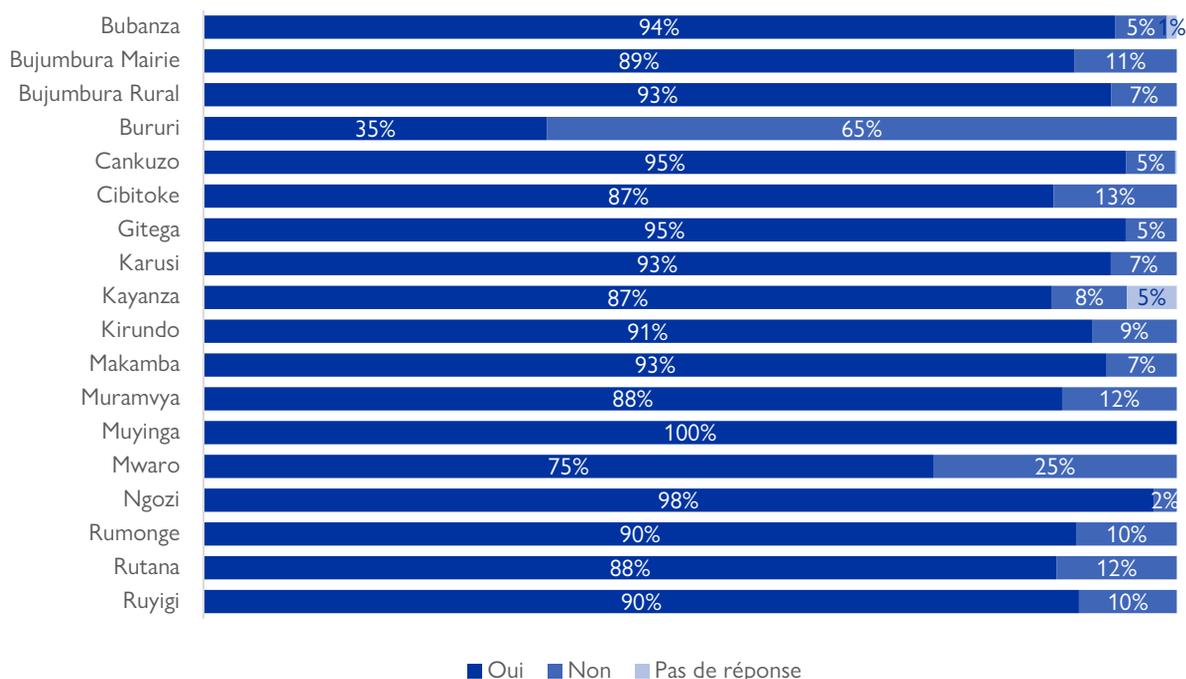


La plupart des ménages où des enfants de moins de 5 ans sont présents ont pu les vacciner au cours des 12 derniers mois (92%) - avec des chiffres allant de 35 pour cent à Bururi à 100 pour cent à Muyinga (où tous les ménages ont pu accéder aux services de vaccination).



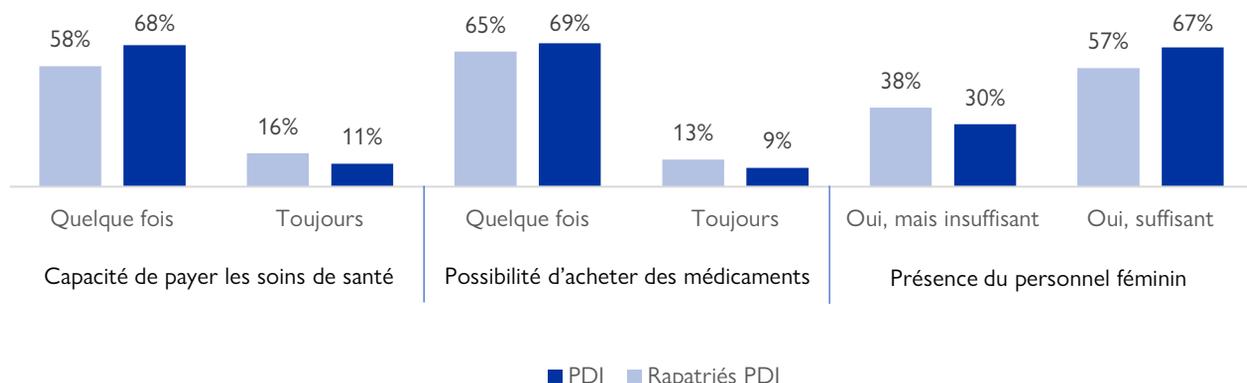
Collecte d'information auprès d'un chef de ménage PDI.
Province Kayanza © OIM juillet 2023

**Figure 33 : Possibilité de vacciner les enfants au cours des 12 derniers mois
(% des ménages où des enfants de 0 à 4 ans sont présents)**



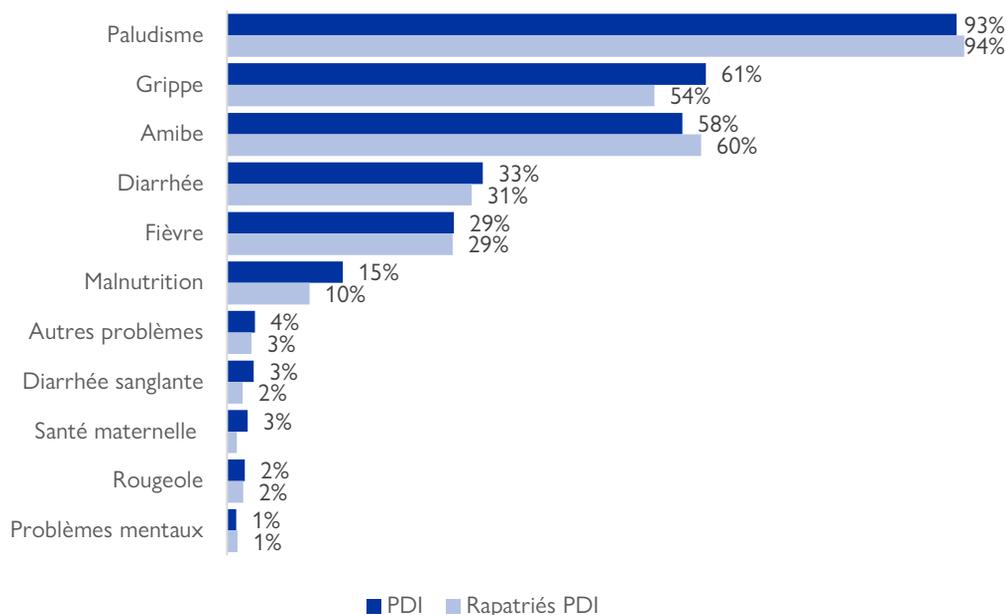
Environ 10 pour cent des ménages peuvent se permettre de payer des soins de santé (11%) ou des médicaments (9%) chaque fois qu'ils en ont besoin ; et environ 67 pour cent ne peuvent les payer (69% pour les soins et les médicaments) qu'occasionnellement. Les chiffres sont nettement inférieurs à la moyenne à Karusi et Muramvya, où moins d'un cinquième des ménages n'ont pas les moyens de payer les soins de santé ou les médicaments, même de manière occasionnelle. La présence adéquate de personnel féminin dans les centres de santé et les hôpitaux est de 66 pour cent - pour 31 pour cent des ménages, le personnel féminin est présent mais insuffisant.

Figure 34 : Accessibilité financière de la santé (% des ménages)



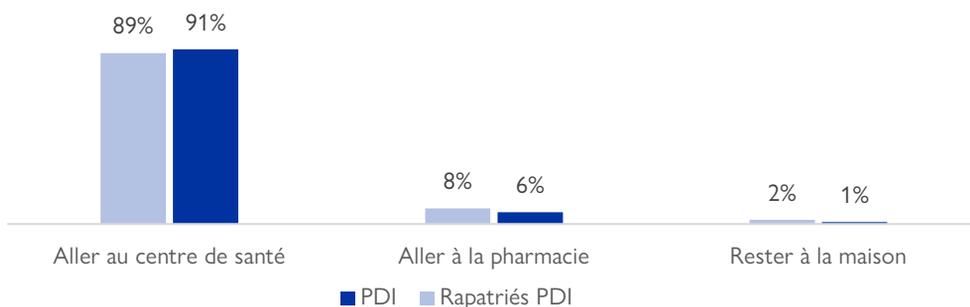
Le paludisme est le problème de santé le plus souvent signalé, touchant presque tous les ménages (93%) dans toutes les provinces. La grippe (60%), l'amibiase (58%), la diarrhée (32%) et la fièvre (29%) ont également été fréquemment signalées. Quatorze pour cent des ménages ont mentionné la malnutrition - avec des pics de 55 pour cent à Bururi et 20 pour cent à Rumonge. Tous les autres problèmes de santé ont été signalés chacun par moins de 5 pour cent des ménages.

Figure 35 : Problèmes de santé les plus courants (% des ménages)



En cas de maladie, la plupart des ménages se rendraient dans un centre de santé (91%). Sept pour cent des ménages se rendraient dans une pharmacie et un pour cent des ménages resterait à la maison. Le choix des autres options tels que " prier ", " voir un guérisseur " ou " demander conseil à des personnes connues " a été quasi-inexistant.

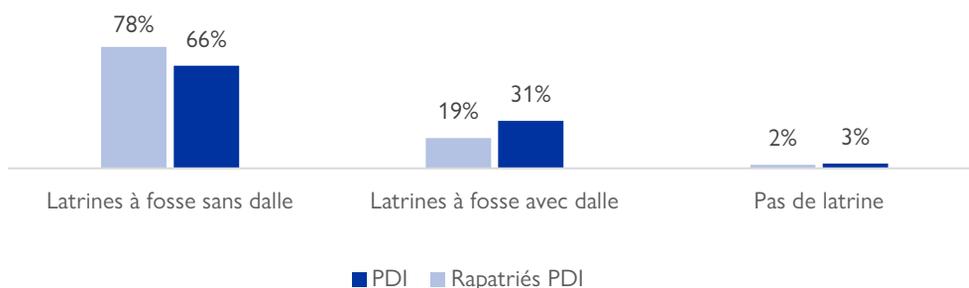
Figure 36 : Faire face aux problèmes de santé (% des ménages)



EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

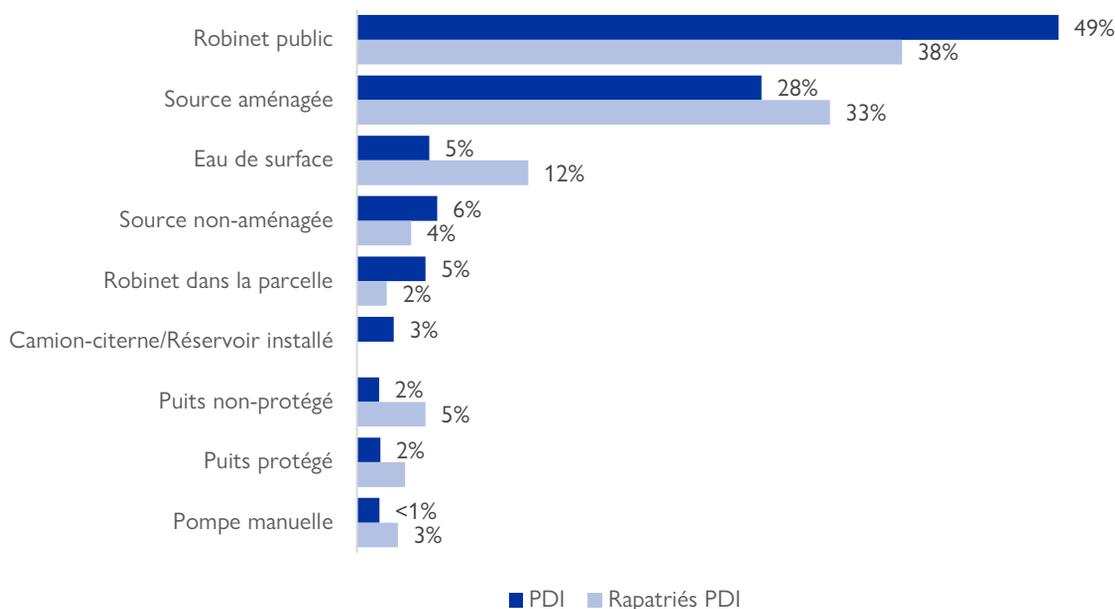
L'eau potable et l'assainissement ont été classés parmi les besoins les plus urgents par respectivement par 14 pour cent et 11 pour cent des ménages déplacés. Trois pour cent des ménages n'ont pas d'installations sanitaires et la majorité des ménages ont des installations sanitaires non améliorées, c'est-à-dire des latrines à fosse sans dalle (67%). Les installations améliorées sont utilisées par environ un ménage sur quatre - généralement des latrines à fosse avec dalle (29%) et, très rarement, des toilettes à chasse d'eau (<1%). La quasi-totalité des latrines sont situées dans la cour ou la parcelle et les latrines dans un tiers des ménages peuvent être verrouillées (32%). Les latrines ne sont adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap que dans 7 pour cent des ménages où elles sont présentes.

Figure 37 : Types de latrines (% des ménages)



Environ quatre sur 10 ménages ont déclaré que l'eau était suffisante, soit 15 litres par personne et par jour - avec des chiffres allant de un pour cent à Bururi à 66 pour cent à Bujumbura Rural. La plupart des ménages ont tendance à s'approvisionner au robinet public (48%) ou à des sources ou puits aménagés (31%) - avec un temps de collecte habituel de plus de 30 minutes pour une proportion considérable des ménages (25%).²¹ Environ 13 pour cent des ménages s'approvisionnent à des sources non protégées (y compris les eaux de surface), avec des pics de 41 pour cent à Kirundo, 31 pour cent à Cibitoke et 27 pour cent à Rutana. Les rapatriés PDI sont légèrement moins susceptibles de déclarer que l'eau est suffisante (30%) et qu'ils ont accès à l'eau du robinet public (38%) que les PDI (43% et 49% respectivement). Deux sur trois ménages (65%) sont en mesure de conserver l'eau potable dans des récipients couverts – exceptionnellement à Bururi, ce chiffre n'est que de un pour cent.

Figure 38 : Sources d'eau (% des ménages)



Environ un ménage sur trois s'est plaint de l'eau à boire (39%), avec un pic à Cibitoke (63%). La plupart des ménages ont signalé une quantité insuffisante (41%) et/ou la présence de résidus (25%). Les autres plaintes étaient liées à des problèmes d'odeur (11%), de couleur (8%), de goût (8%). Quatre pour cent des ménages ont déclaré que " les gens tombent malades après avoir bu de l'eau ".

²¹ Douze pour cent des ménages mettent moins de cinq minutes pour collecter l'eau, 17% mettent entre 5 et 10 minutes, 12% entre 11 et 15 minutes, 13% entre 16 et 20 minutes, 8% entre 21 et 25 minutes, 12% entre 26 et 30 minutes et 25% plus de 30 minutes. Les temps de collecte de l'eau sont particulièrement longs à Muyinga où 66% des ménages prennent plus de 30 minutes.

**Figure 39 : Plaintes concernant l'eau potable
(% de ménages déclarant des plaintes concernant l'eau potable)**

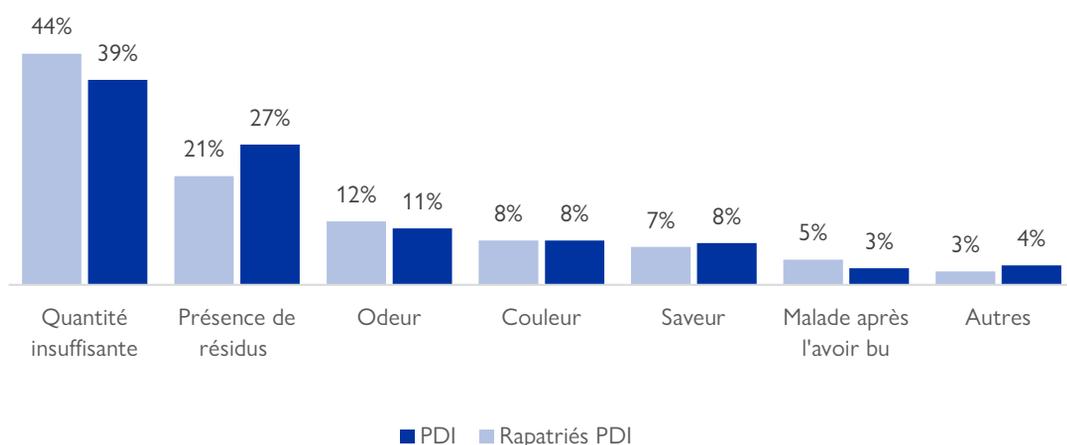
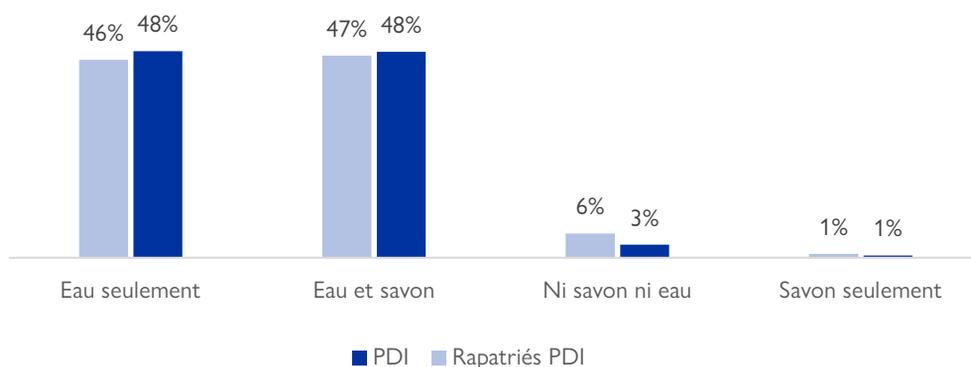
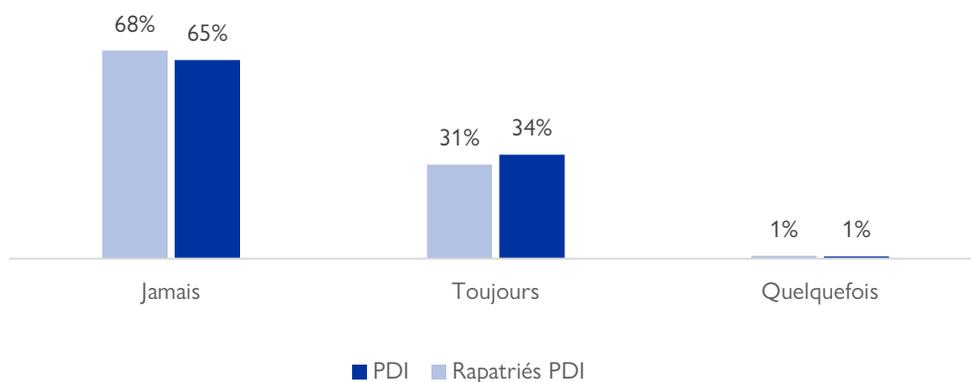


Figure 40 : Présence d'un lieu de lavage des mains et de campagnes d'hygiène (% des ménages)



Dix-sept pour cent des ménages disposent d'un endroit pour se laver les mains - et sa présence a été plus fréquemment observée à Muyinga (37%) et à Bujumbura Mairie (23%). L'eau seule (48%) ou avec du savon (48%) se trouve dans la plupart des lieux de lavage des mains. Plus de la moitié (55%) des ménages ont déclaré avoir eu accès à des campagnes de promotion de l'hygiène au cours des trois mois précédant l'enquête, avec des pics de 83 pour cent à Bujumbura Rural où la majorité vit dans les sites.

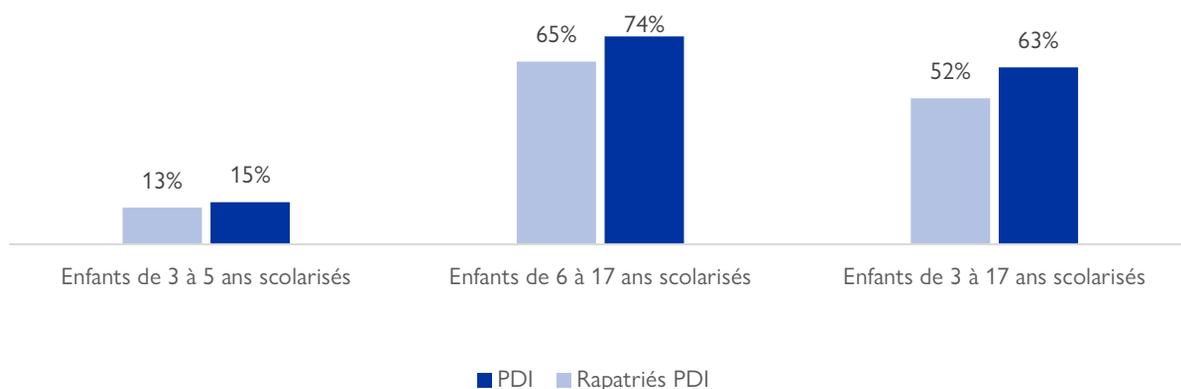
Figure 41 : Fonctionnement du système d'élimination des déchets (% des ménages)



EDUCATION

L'éducation a été mentionnée parmi les besoins les plus urgents par huit pour cent des ménages déplacés. Globalement, les enfants en âge d'être scolarisés représentent 45 pour cent de la population totale - huit pour cent ont entre 3 et 5 ans et 37 pour cent entre 6 et 17 ans. Parmi eux, environ deux sur trois étaient scolarisés (62%) - le taux de fréquentation était de 15 pour cent pour les enfants de 3 à 5 ans et de 73 pour cent pour les enfants de 6 à 17 ans. A Bururi, Bujumbura Mairie, Muramvya et Mwaro, les enfants sont plus susceptibles d'être scolarisés (plus de 80%). Aucune différence significative n'a été observée entre les sexes. La raison principale de non-scolarité pour les enfants de moins de 6 ans est le fait que les parents jugent que l'enfant n'a pas encore l'âge d'aller à l'école (83%) alors que pour les enfants âgés entre 6 et 17 ans, la raison principale était le manque de frais scolaire et de matériel (57%).

**Figure 42 : Présence d'enfants de 3-17 ans scolarisés
(% d'enfants de 3-17 ans)**

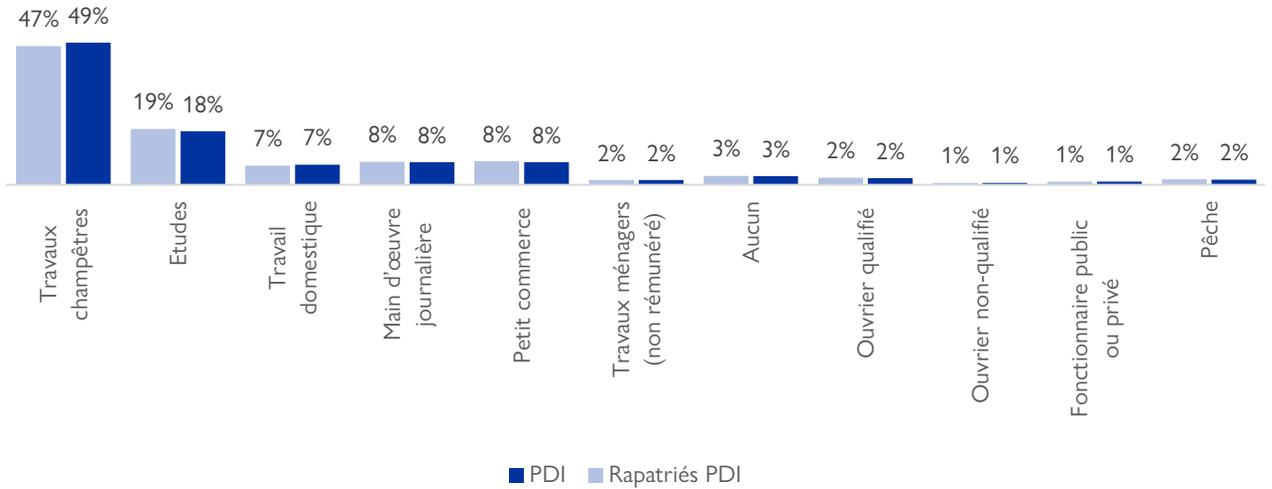


EMPLOI

L'emploi a été mentionné comme le besoin le plus urgent par six pour cent des ménages déplacés seulement - cependant 41 pour cent des ménages ont signalé le besoin d'argent liquide, ce qui signifie que gagner un revenu suffisant est un problème pour la population déplacée.

La plupart de la population active est employée dans l'agriculture (60%). Environ un individu sur dix est employé comme travailleur domestique (10%) ou comme travailleur journalier (7%). Les personnes employées comme commerçants, vendeurs sur les marchés ou dans les rues représentent cinq pour cent des individus actifs, tandis que toute autre activité rémunérée est exercée par trois pour cent des individus. Les personnes effectuant les études et les tâches ménagères comme première profession représentent respectivement 12 pour cent et deux pour cent de la population active.

Figure 43 : Principale occupation des individus (rémunérée et non rémunérée, en % des individus âgés de 15 à 64 ans)

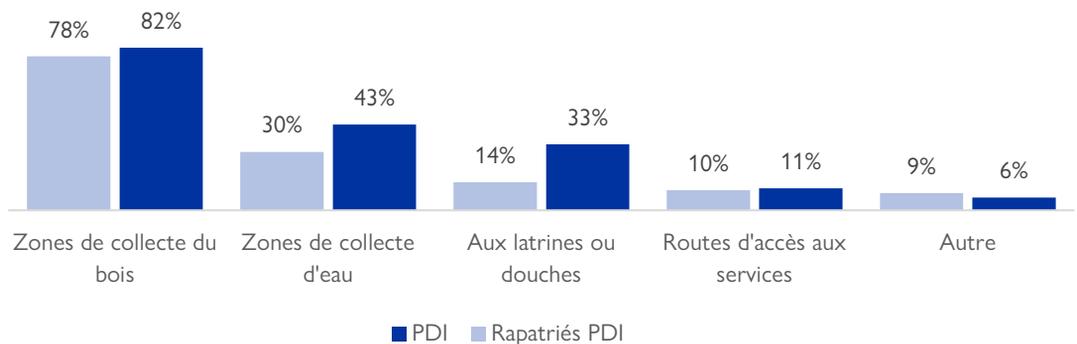


Les ménages qui ont mentionné l'emploi comme besoin principal ont été invités à fournir la liste des emplois les plus recherchés et ceux qui correspondraient le mieux aux besoins des personnes. Parmi les principaux emplois recherchés, le travail qualifié dans l'agriculture, la pêche ou la sylviculture (35%) était en tête de liste, suivi par les emplois comme nettoyeur, travailleur dans les mines ou vendeur ambulant (16%), les emplois dans les services ou vente (13%) et l'artisanat (12%).

LES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ, DE PROTECTION ET DE DOCUMENTATION

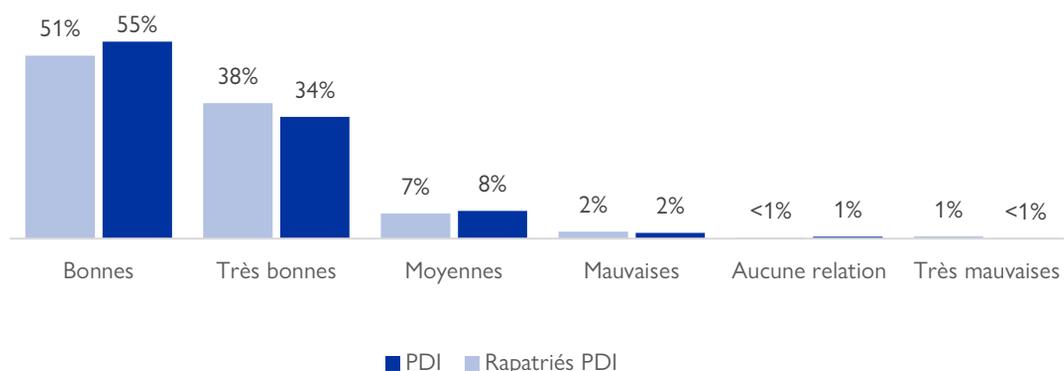
Le besoin de sécurité vient presque en dernière position et a été mentionné globalement par deux pour cent des ménages. Cependant, étant donné que seuls quatre besoins ont été exprimés, les besoins de sécurité des ménages déplacés ont peut-être été sous-estimés. En effet, environ 18 pour cent des ménages se sentent inquiété ou discriminé dans leur zone de déplacement et dix pour cent des ménages ont signalé la présence de lieux où ils ne se sentent pas en sécurité. Par rapport à ce dernier, les chiffres sont supérieurs à la moyenne à Muramvya (59%), Rumonge (24%), Cibitoke (21%) et Karusi (17%). La plupart des ménages ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils vont chercher du bois (82%). Les points de collecte d'eau et les latrines sont jugés peu sûrs par respectivement 42 pour cent et 32 pour cent des ménages.

Figure 44 : Lieux considérés comme peu sûrs (% des ménages)



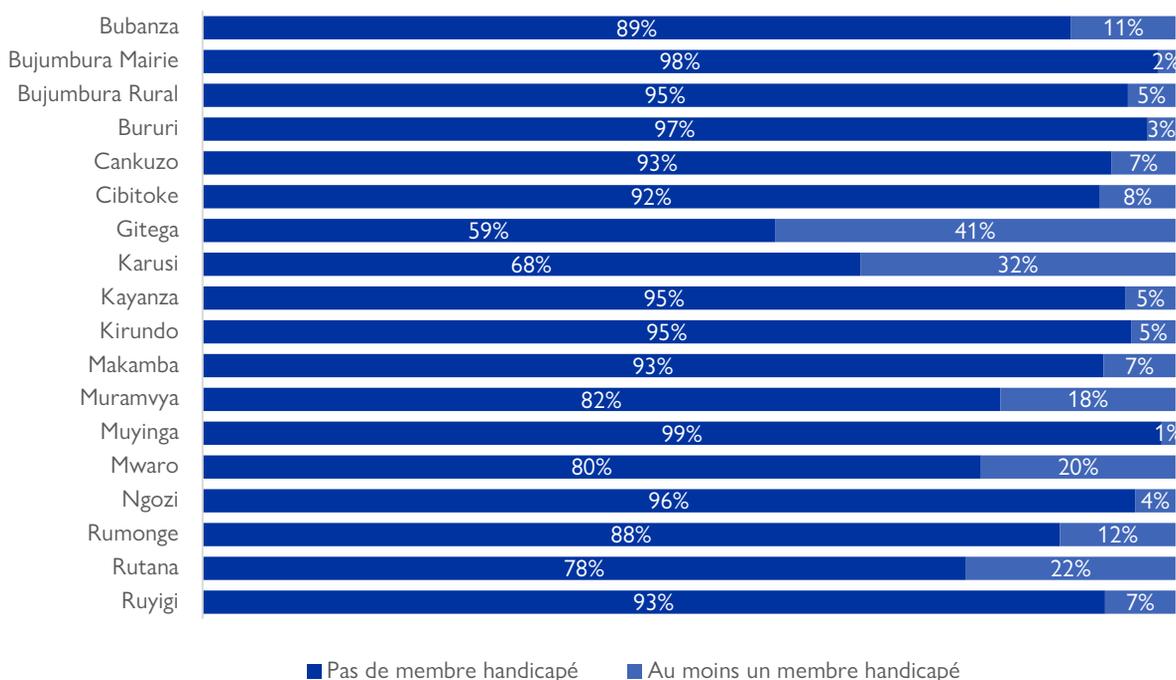
Néanmoins, la grande majorité des ménages se sentent acceptés par leurs communautés d'accueil (82%) puisqu'ils ne se sentent pas inquiétés ou discriminés en raison de leur déplacement. Les chiffres les plus élevés concernant la discrimination en raison du statut de PDI ont été observés dans les provinces de Rutana (38%) et Mwaro (24%). La plupart des ménages ont qualifié de "bonne" (55%) ou "très bonne" (35%) leur relation avec la communauté d'accueil et deux pour cent seulement la considérant comme "mauvaise" ou "aucune relation".

Figure 45 : Relation avec la communauté hôte (% des ménages)



Outre la sécurité, les ménages ont signalé d'autres problèmes de protection liés aux caractéristiques spécifiques de leurs membres qui affectent leur accès aux services. Une attention particulière a été accordée aux ménages accueillant des membres en situation de handicap et leurs principaux problèmes de protection ont été passés en revue.²² Globalement, sept pour cent des ménages ont signalé la présence de membres présentant de graves difficultés fonctionnelles. Les chiffres étaient supérieurs à la moyenne surtout à Gitega (41%) et Karusi (32%).

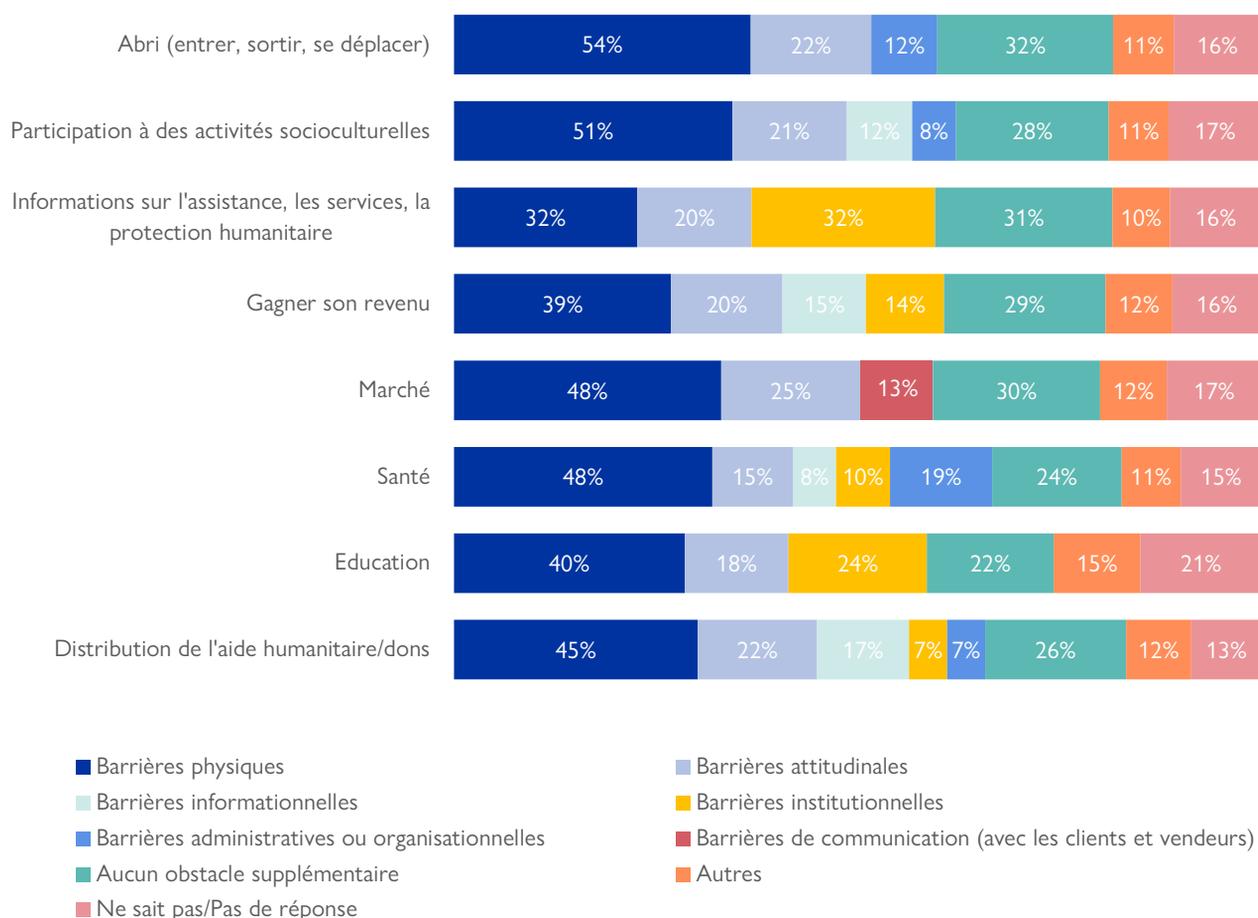
Figure 46 : Présence de membres en situation de handicap (% des ménages)



²² Il est généralement admis que les personnes vulnérables, telles que les enfants, les femmes (surtout si elles sont enceintes ou allaitent) et les personnes souffrant de maladies chroniques ou de handicaps, peuvent être plus exposées aux risques et/ou à l'exploitation et avoir un accès plus difficile aux services de base.

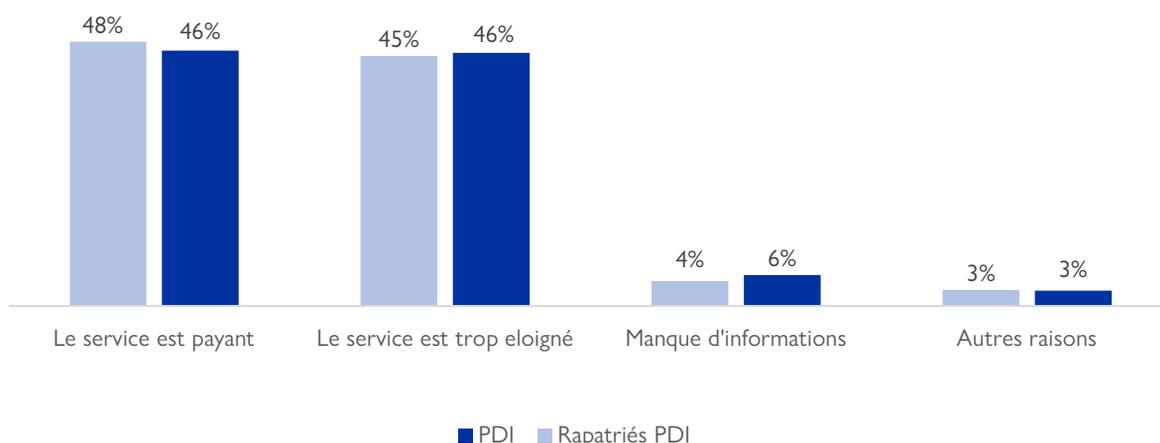
La figure 47 montre les difficultés supplémentaires que rencontrent les personnes ayant des incapacités fonctionnelles pour accéder aux services de base. Les obstacles physiques sont souvent signalés, notamment pour atteindre le site où le service est fourni (ou entrer et sortir de leur propre abri), quel que soit le type de service. Les obstacles liés à l'attitude, c'est-à-dire les préjugés de la famille, de la communauté, des acteurs humanitaires ou d'autres bénéficiaires, sont moins fréquents et sont signalés en moyenne par 20 pour cent des ménages (entre 15% et 25%) alors que les barrières physiques sont plus prépondérantes (entre 32% et 54% des ménages). D'autre part, entre 22 et 32 pour cent des ménages ont déclaré que les personnes en situation d'handicap ne rencontraient aucun obstacle supplémentaire.

Figure 47 : Difficultés d'accès aux services (% des ménages dont au moins un membre a "beaucoup de difficultés" ou en incapacité de fonctionner dans un domaine)



L'absence de documents peut également affecter l'accès aux services et entraîner des problèmes de protection. Globalement, seuls deux pour cent des personnes âgées de 18 ans ou plus ne possèdent aucun document d'identification contre respectivement huit et 13 pour cent pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans et ceux âgés entre six et 17 ans. En outre, 12 pour cent des ménages ont déclaré ne pas pouvoir accéder aux services d'état civil. Une proportion considérable des ménages a déclaré que les services sont trop chers (46%) ou trop éloignés (46%). Cinq pour cent des ménages manquent d'informations relatives à ces services.

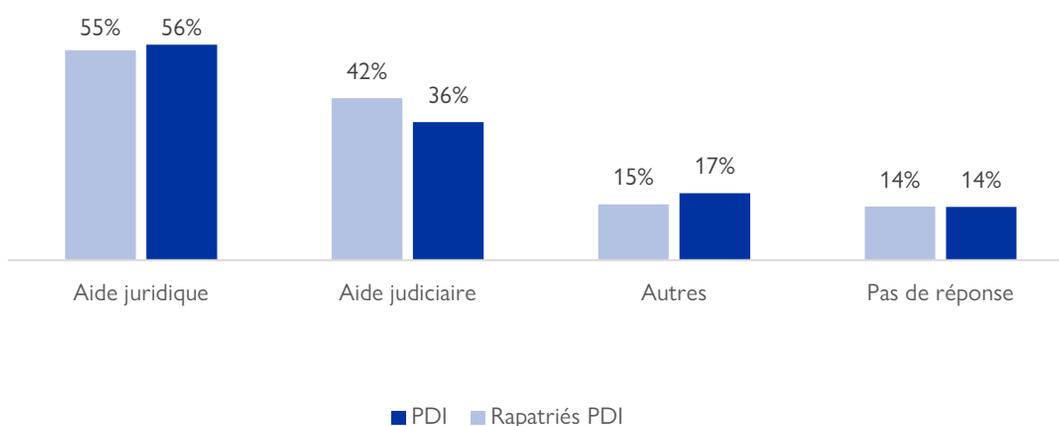
Figure 48 : Raisons de nonaccès aux services de documents de l'état civil (% des ménages)



PROBLÈMES LIÉS À LA MAISON, TERRE ET PROPRIÉTÉ

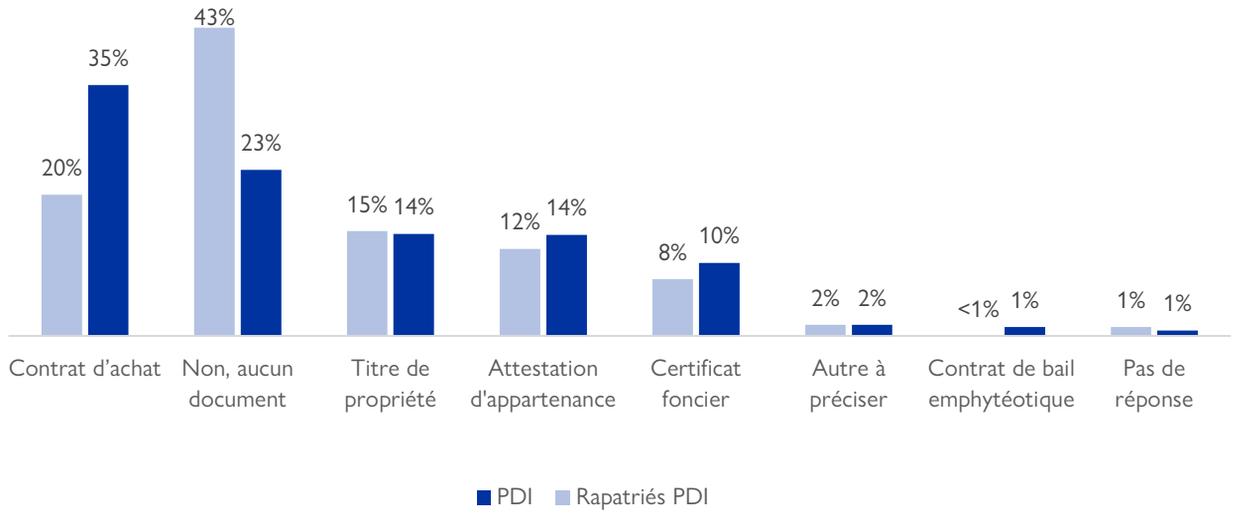
Environ un tiers des ménages (32%) possèdent une parcelle sur le lieu de déplacement et un cinquième de ces ménages (20%) n'ont aucun document prouvant leur droit de propriété, alors que la preuve du droit de propriété la plus répandue est le contrat d'achat (40%). Les ménages ne possédant aucun document ont besoin d'une assistance en matière de HLP pour jouir de leurs droits de propriété dans le milieu de déplacement. Au niveau des provinces, les chiffres culminent à Mwaro, Ngozi, Bururi, Karusi et Rutana. Les rapatriés PDI semblent avoir davantage besoin d'une assistance en matière de HLP que les PDI (24% contre 20%). La plupart des ménages ont besoin d'une assistance juridique (56%) ; environ un tiers des ménages ont également mentionné le besoin en terme d'assistance judiciaire (37%).

Figure 49 : Besoins en HLP (% des ménages ayant besoin d'une aide en HLP)

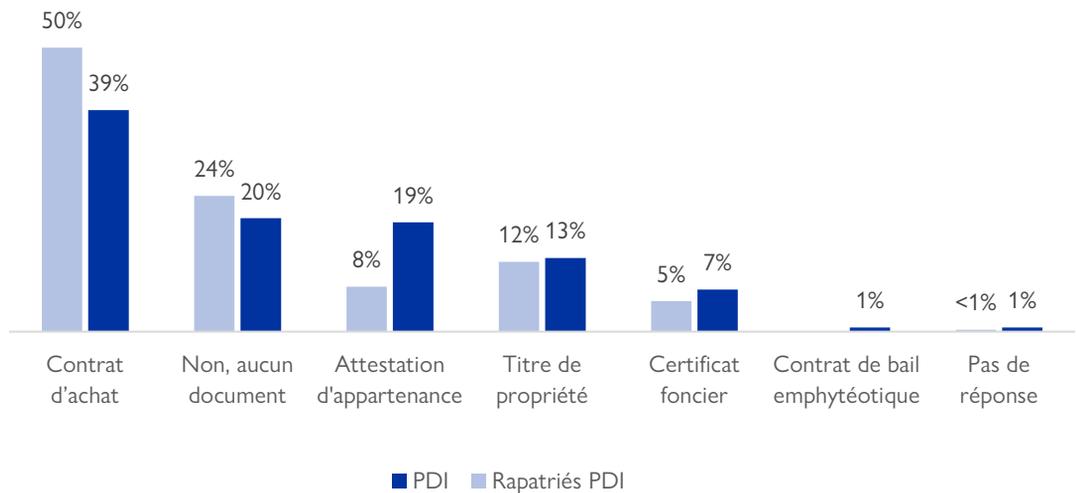


Environ deux-tiers des ménages possèdent une parcelle sur le lieu d'origine. Les terres du lieu d'origine sont pour la plupart inoccupées (43%) ou utilisées par d'autres personnes (21%), et seuls 29 pour cent des ménages peuvent les utiliser à leurs fins. Environ un quart des ménages n'ont aucun document attestant leur droit de propriété de leur parcelle dans le lieu d'origine - tandis que la plupart de ceux qui en ont un disposent du contrat d'achat (34%). La plupart des ménages déplacés à Mwaro (100%), Gitega (76%) et Muramvya (71%) n'ont aucun document pour réclamer leurs terres. L'absence de documents est presque deux fois plus susceptible d'affecter les rapatriés PDI que les PDI (43% contre 23%). Ils sont également plus susceptibles de déclarer que leurs biens sont utilisés par d'autres personnes (33% contre 20%).

**Figure 50: Problèmes liés à la propriété dans le lieu d'origine
(% des ménages possédant une propriété)**



**Figure 51 : Problèmes liés à la propriété sur le lieu du déplacement
(% des ménages possédant des terres)**



L'ASSISTANCE HUMANITAIRE ET LES MÉCANISMES DE PLAINTE

Environ 15 pour cent des ménages ont reçu une forme d'assistance au cours des six mois précédant l'enquête. La plupart des ménages sont conscients de la gratuité de l'aide humanitaire (80%) et sont en mesure d'accéder aux mécanismes de plainte (69%). En ce qui concerne le mode d'assistance préféré par les ménages pour répondre aux besoins en matière d'abris, de nourriture, d'ANA et de EHA, la plupart des ménages (77%) ont choisi une aide en nature plutôt qu'en espèces, la principale raison étant que la première est une garantie contre les prix élevés.

Figure 52 : Fourniture et gratuité de l'aide humanitaire (% des ménages)

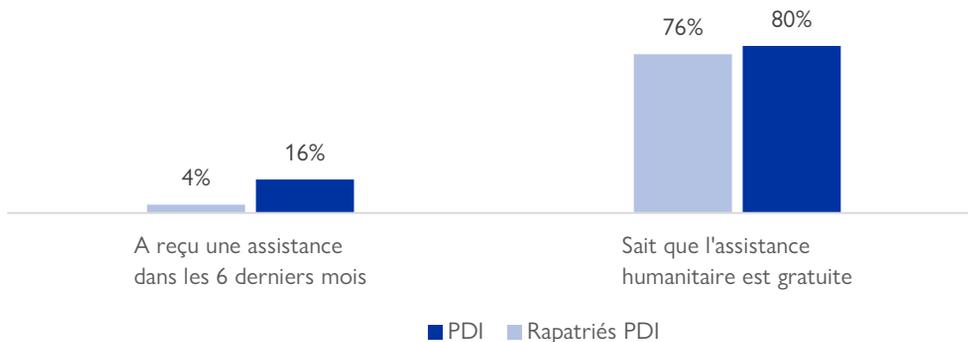


Figure 53 : Type d'assistance préféré en fonction des besoins sélectionnés (% des ménages)

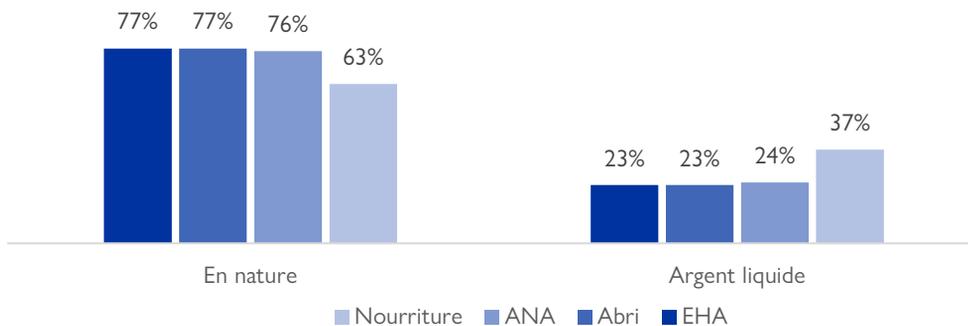
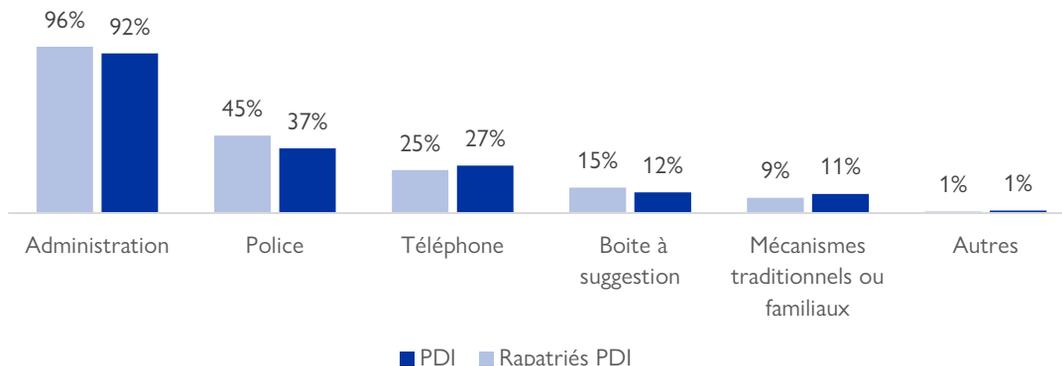
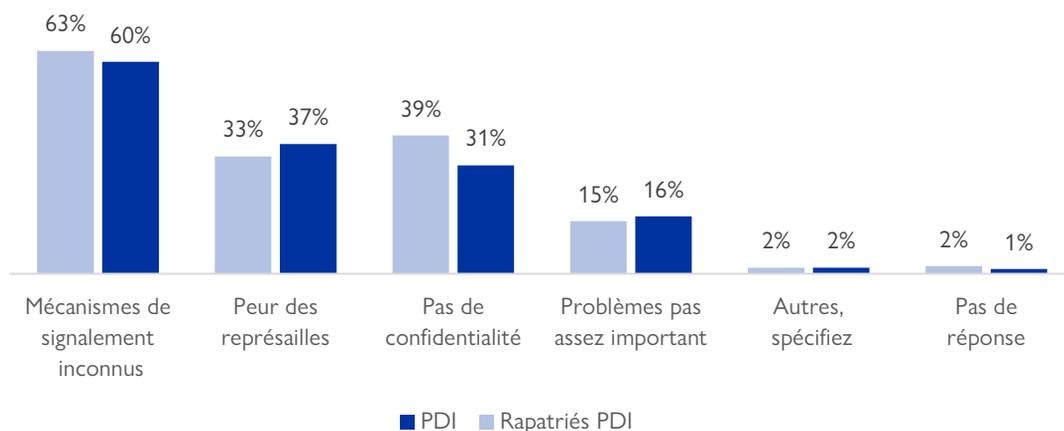


Figure 54 : Principaux mécanismes d'intervention (% des ménages en mesure d'accéder aux mécanismes de plainte)



Environ un ménage sur trois n'a pas eu accès aux mécanismes de plainte relatifs à l'aide humanitaire (30%). Dans la plupart des cas, les ménages ne connaissaient pas eux-mêmes l'existence de ces mécanismes (60%) ou ne considéraient pas la question comme pertinente (16%). Toute fois, une grande partie des ménages ont mentionné la crainte de représailles (36%) et/ou le manque de confidentialité (32%).

Figure 55 : Manque d'accès aux mécanismes de plainte liés à l'assistance humanitaire et principales raisons de ce manque d'accès (% des ménages)

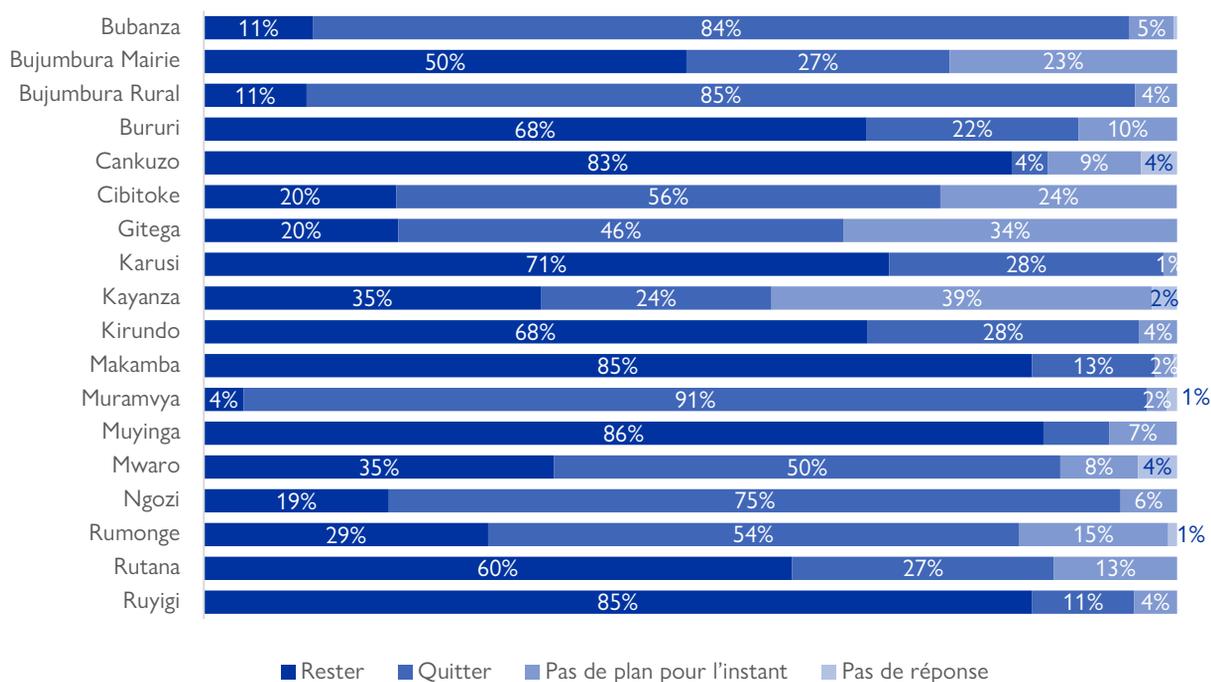


INTENTIONS FUTURES

Environ la moitié des ménages prévoient de rester dans le lieu de déplacement (46%), 42 pour cent ont l'intention de partir, et 11 pour cent sont indécis. À l'origine de la décision de rester se trouve très souvent le sentiment de sécurité dans ce lieu actuel (54%) ou le manque de moyens financiers (31%). Quant aux éléments qui les inciteraient à rentrer, les ménages mentionnent systématiquement la nécessité de réparer leur abri (46%), bénéficier d'une aide humanitaire dans le lieu d'origine (28%) et un meilleur accès à la terre (22%). Parmi les ménages qui envisagent de partir, l'absence d'un abri convenable, c'est-à-dire, le manque d'espace pour la famille dans le lieu de déplacement (59%) et la nécessité de rechercher de meilleures possibilités de subsistance (53%) sont les principaux facteurs.

Les PDI sont presque deux fois plus disposées à partir que les rapatriés PDI (44% contre 24%), dont la plupart ont l'intention de rester à leur emplacement actuel (61%). Parmi les ménages qui ont l'intention de quitter le lieu de déplacement (42%), plus de trois ménages sur quatre souhaitent retourner dans leur lieu d'origine. Les ménages actuellement déplacés à Bujumbura Rural (85%), Bubanza (84%) et Ngozi (75%) ont exprimé des intentions plus élevées de quitter le déplacement contrairement à ceux qui sont actuellement déplacés à Makamba (85%), Ruyigi (85%) et Cankuzo (83%) qui voudraient rester dans leur lieu actuel.

Figure 56 : Intentions futures



Si l'analyse se limite aux ménages qui prévoient de se relocaliser (c'est-à-dire de quitter le déplacement mais de ne pas retourner à leur résidence habituelle), les principaux facteurs d'attraction semblent être l'accès aux de meilleures opportunités de subsistance (40%), la possibilité d'accéder à l'aide humanitaire (28%) et un meilleur accès aux services (25%). Environ un ménage sur cinq a des proches à destination ou un membre de la famille. Sept pour cent des ménages possèdent une autre propriété sur le lieu de destination prévu.

Figure 57 : Raisons de quitter le lieu actuel
(% de ménages qui prévoient de quitter le déplacement, réponse multiple possible)

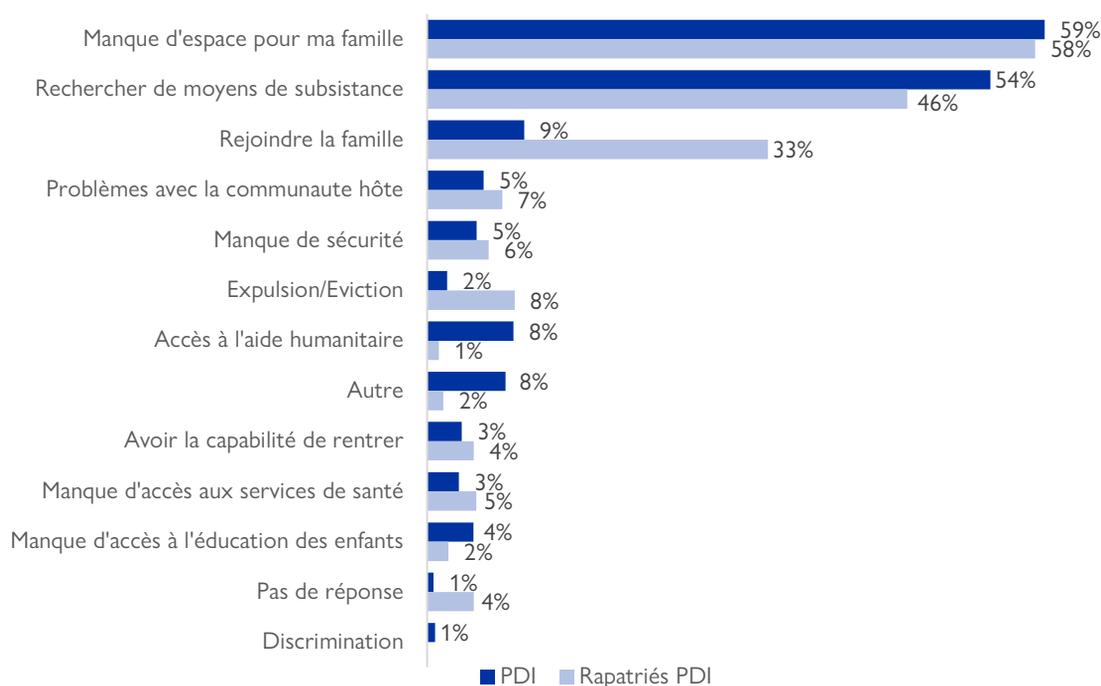


Figure 58 : Obstacles au départ (% de ménages qui prévoient de quitter le déplacement)

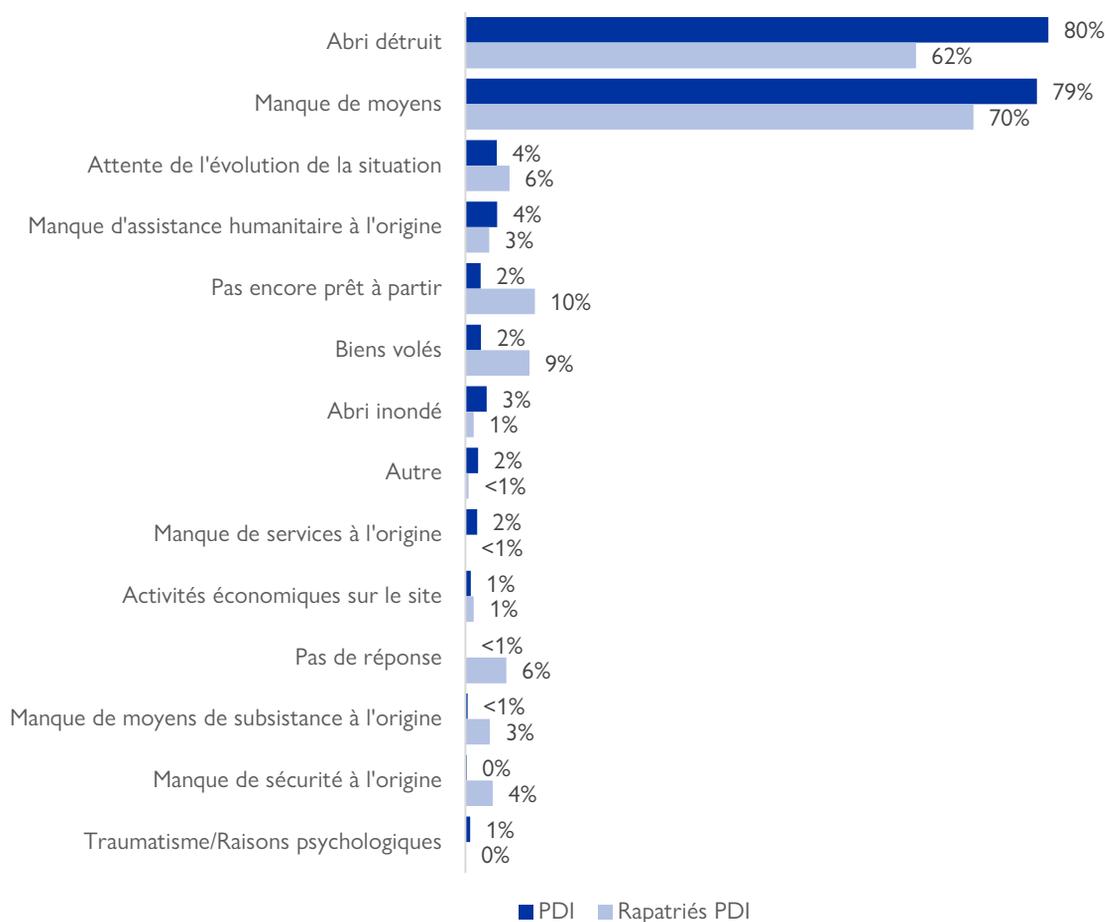
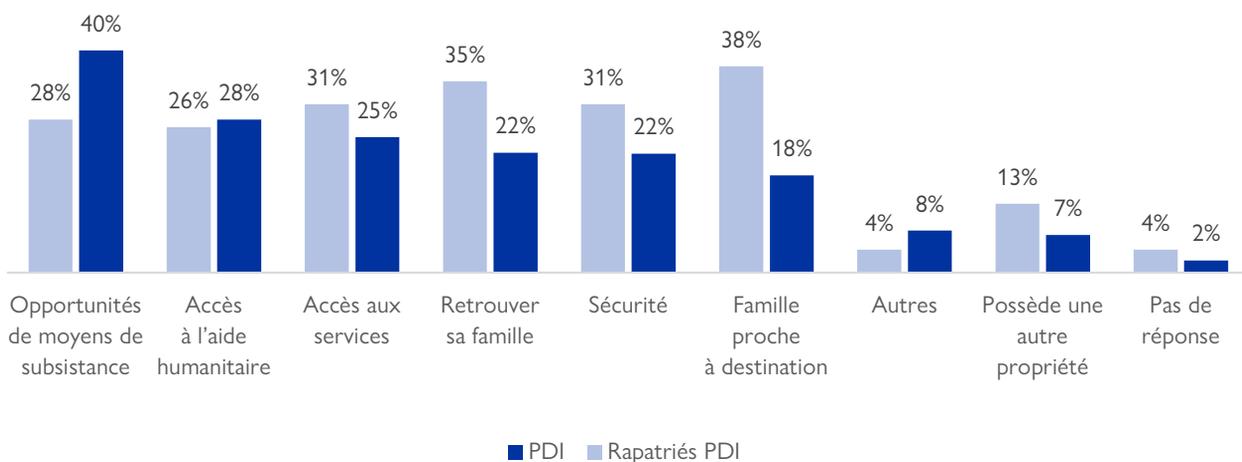
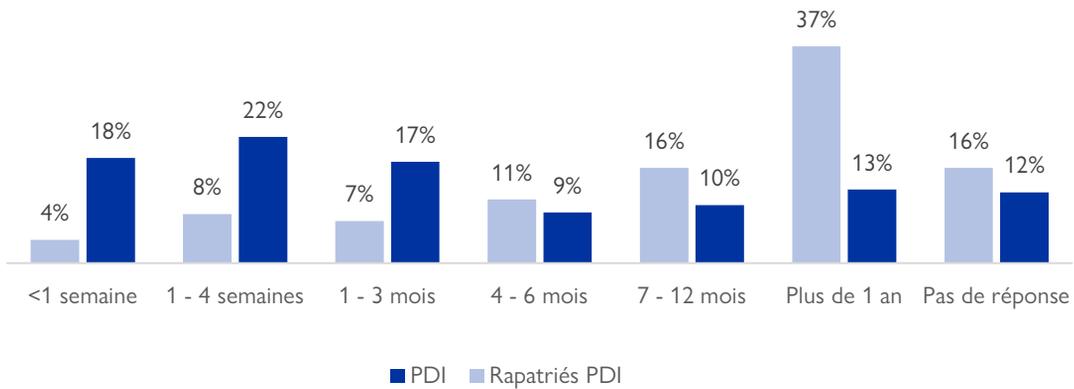


Figure 59 : Facteurs d'attraction - Raisons du choix de la destination prévue (% de ménages qui prévoient de quitter le déplacement et de ne pas retourner à leur résidence habituelle, réponse multiple possible)



La plupart des ménages qui ont l'intention de partir prévoient de quitter le lieu actuel du déplacement dans un délai court, soit dans moins d'une semaine (17%), dans une à quatre semaines (21%) ou dans un à trois mois (17%), avec environ 12 pour cent de ménages qui ne se sont pas prononcés et 14 pour cent prévoyant de déménager dans plus d'un an.

Figure 60 : Départ prévu du déplacement
(% de ménages qui ont l'intention de quitter le déplacement)



En général, les ménages ont tendance à retarder les retours prévus en raison de l'absence d'abri (78% ont signalé une destruction de l'abri ou du manque de moyens (77%). Toutes les autres raisons semblent moins pressantes et souvent secondaires aux contraintes financières et de logement (chacune a été signalée par moins de 5% des ménages).

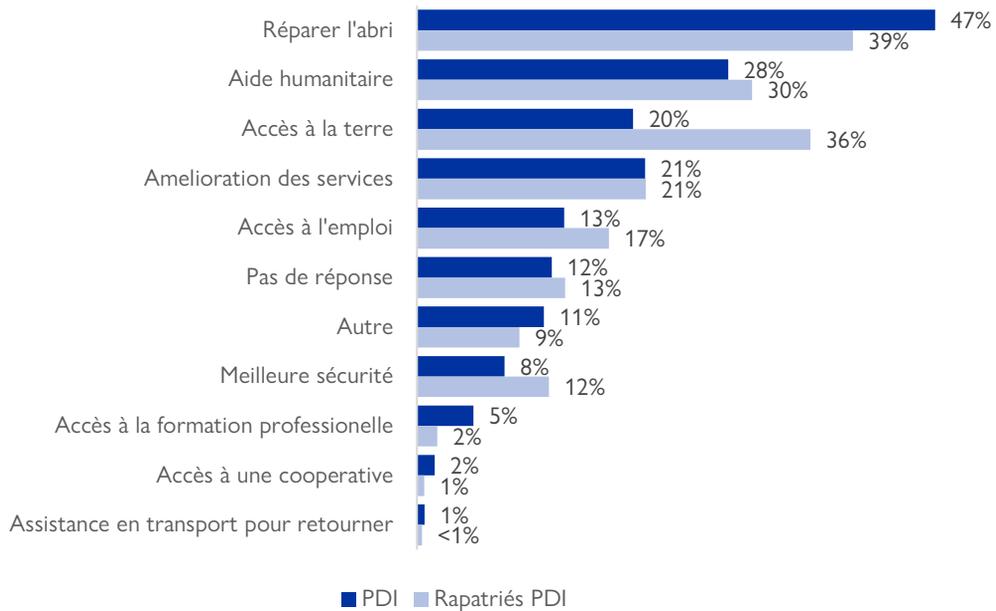
Plus de la moitié des ménages qui veulent rester dans leur lieu de déplacement ont indiqué le sentiment de sécurité dans leur lieu de déplacement comme principale raison de rester (54%) et 31 pour cent le manque de moyens financiers. Dans l'ensemble, 16 pour cent des ménages ont déclaré vouloir rester parce qu'ils ont des activités économiques en cours.

Figure 61 : Raisons de rester
(% des ménages qui prévoient de rester dans le déplacement)



En demandant aux ménages quels sont les facteurs qui les inciteraient à rentrer, les ménages mentionnent systématiquement la nécessité de réparer leur abri (46%), l'accès à l'aide humanitaire (28%) et l'accès à des terres (22%). Garantir l'accès à la terre est plus urgent pour les rapatriés PDI (36% contre 20%), tandis que les PDI sont plus enclins à déclarer la nécessité de réparer leur abri (47% contre 39%).

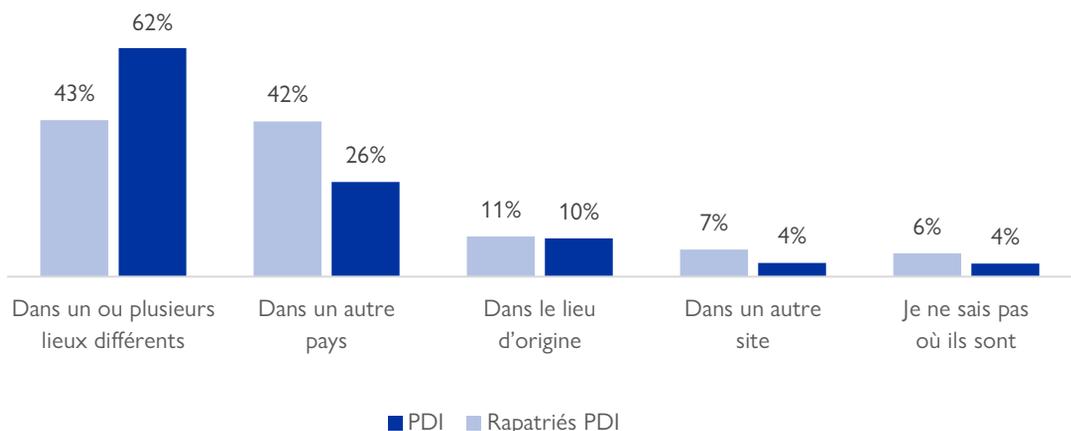
Figure 62 : Facteurs qui pourraient inciter les ménages à retourner chez eux (% des ménages qui prévoient de rester dans le déplacement)



SÉPARATIONS FAMILIALES

Dans environ un ménage sur 10, tous les membres ne vivaient pas sur le lieu du déplacement. C'était le plus souvent le cas à Mwaro (46% des ménages, avec deux membres manquants en moyenne), Bururi (32% des ménages, deux membres manquants en moyenne) et Bujumbura Rural (27% des ménages, trois membres manquants en moyenne). Les autres membres étaient souvent dispersés dans différents endroits (61%), 27 pour cent vivaient à l'étranger (42% dans le cas des rapatriés PDI) et 10 pour cent dans leur lieu d'origine.

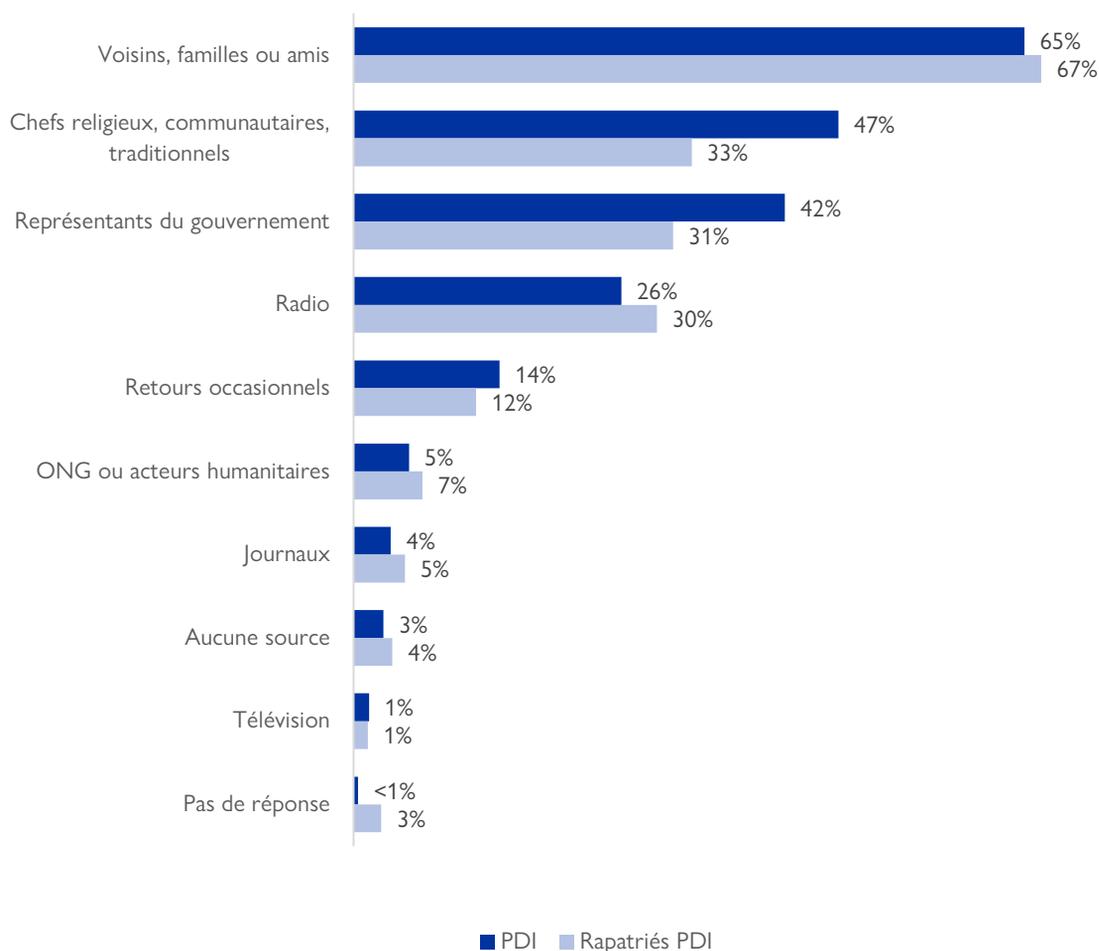
Figure 63 : Séparations familiales (% des ménages ayant déclaré des séparations familiales)



DES INFORMATIONS SUR LE LIEU D'ORIGINE

En demandant aux ménages s'ils avaient des besoins spécifiques en matière d'information (ou autres), la majorité des ménages a déclaré qu'ils avaient besoin d'informations sur l'accès à l'assistance humanitaire (70%), 61 pour cent la distribution de vivres et 32 pour cent sur la situation sécuritaire. Les enquêtes montrent que les ménages s'en remettent généralement aux parents, amis ou voisins (65%) pour obtenir des informations sur le lieu d'origine. Les chefs communautaires, religieux ou tribaux (46%) et les fonctionnaires du gouvernement (41%) sont respectivement la deuxième et la troisième source d'information principale. La radio est aussi parmi les sources d'information les plus utilisées (26%) alors que seuls 14 pour cent des ménages ont l'opportunité de revenir de temps en temps pour vérifier les conditions du lieu d'origine.

Figure 64 : Sources d'information sur le lieu d'origine (% des ménages)



PROGRÈS VERS LES SOLUTIONS DURABLES ²³

Dans l'ensemble, seuls quatre pour cent des ménages font état d'un progrès "très élevé" vers l'obtention d'une solution durable, tandis que la majorité se situe dans une catégorie plutôt "moyenne". La possession de documents, l'accès à la justice et réparation et la sécurité semblent être les domaines dans lesquels les ménages sont à l'aise, alors que la lutte pour satisfaire tous les autres critères est beaucoup plus difficile, en particulier, les niveaux de vie, les moyens de subsistance et l'emploi et le HLP.

Figure 65 : Critères et indicateurs pour mesurer les progrès vers des solutions durables

CRITERES	INDICATEUR	% de ménages
Sûreté et sécurité	Les ménages ne signalent pas la présence d'endroits peu sûrs	90%
	Les ménages ne se sentent pas discriminés parce qu'ils sont déplacés	82%
	Le ménage a de bonnes ou très bonnes relations avec la communauté d'accueil	90%
	Les trois indicateurs	70%
Niveau de vie	Le ménage dispose d'un système d'assainissement amélioré (latrine à fosse avec dalle ou latrine à chasse d'eau).	17%
	Le ménage dispose d'eau en quantité suffisante (au moins 15 litres par membre et par jour).	42%
	Le ménage a accès à l'eau potable en moins de 30 minutes de marche aller-retour	70%
	Les trois indicateurs	9%
Moyens de subsistance et emploi	Le ménage a les moyens de se faire soigner et acheter les médicaments	8%
	Le ménage n'adopte aucune stratégie d'adaptation	22%
	Le ménage mange au moins deux fois par jour	43%
	Les trois indicateurs	2%
Logement, terres et propriété	Le ménage vit dans un logement loué ou possédé	87%
	L'abri n'a pas besoin d'être réparé	29%
	Le ménage a une propriété dans son lieu d'origine ou de déplacement	72%
	Les trois indicateurs	16%
Documents personnels et autres	Tous les enfants âgés de 0 à 15 ans ont un certificat de naissance	84%
	Le ménage peut accéder aux services de documentation civile	88%
	Les deux indicateurs	78%
Séparation et réunification des familles	Tous les membres vivent ensemble	85%
Participation aux affaires publiques	Le ménage est membre d'une coopérative collinaire	31%
Accès à la justice et aux réparations	Le ménage n'a pas besoin d'une aide HLP pour les propriétés en déplacement ou à l'origine	82%

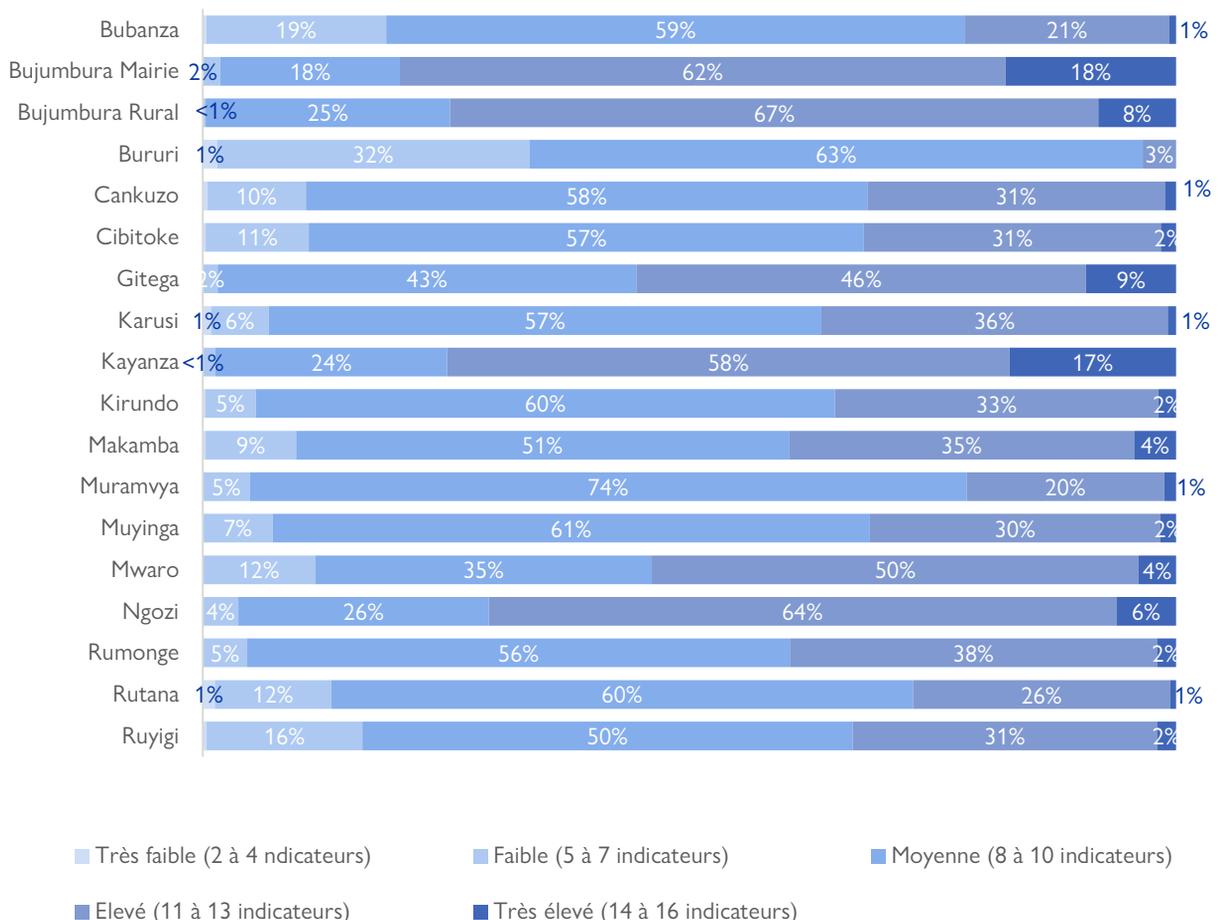
²³ Les solutions durables sont généralement considérées comme étant le retour, l'intégration ou la réinstallation/relocalisation. Le " Cadre de travail sur les solutions durables pour les personnes déplacées internes " du Comité permanent inter-agences (IASC) 2010 identifie une solution durable au déplacement lorsque les PDI " n'ont plus de besoins spécifiques d'assistance et de protection liés à leur déplacement et peuvent jouir de leurs droits humains sans discrimination en raison de leur déplacement. " Assemblée générale des Nations Unies. Rapport du Représentant du Secrétaire général pour les droits de l'homme des personnes déplacées internes, Walter Kälin : Cadre pour des solutions en faveur des personnes déplacées internes, Walter Kälin: Framework on Solutions for Internally Displaced Persons, A/HRC/13/21/Add.4, (9 February 2010), p. 1. Disponible sur www.un.org/Docs/journal/asp/wsp.asp?m=A/HRC/13/21/Add.4.

Les indicateurs sélectionnés pour mesurer le progrès vers la réalisation d'une solution durable parmi la population déplacée au Burundi présentent une distribution normale, ce qui signifie que la plupart des ménages déplacés ont tendance à se situer dans une fourchette plutôt "moyenne ou élevée" (88% des ménages atteignent entre 8 et 13 indicateurs). Moins d'un ménage sur 10 se situe dans les catégories immédiatement adjacentes, c'est-à-dire que sept pour cent des ménages atteignent 5 à 7 indicateurs (progrès "faibles") et quatre pour cent atteignent 14 à 16 indicateurs (progrès « très élevés »), tandis que 0,2 pour cent se situent dans la catégorie inférieure, où 4 indicateurs ou moins sont atteints (progrès "très faibles").

La situation semble être plus urgente parmi les ménages déplacés à Bubanza, Bururi et Ruyigi, où les ménages ayant signalé de faibles progrès vers la réalisation d'une solution durable sont plus du double de la moyenne.

Les ménages semblent avoir beaucoup plus de mal à remplir les critères suivants dont tous les scores des critères composites ne dépassent pas 20 pour cent: les moyens de subsistance et l'emploi (2%), le niveau de vie (9%), et les questions liées aux HLP (16%). À Bururi, Ngozi et Rutana, aucun ménage ne remplit les trois critères de niveau de vie. De même, à Bubanza, Bururi, Muramvya, Mwaro, Rumonge et Ruyigi, aucun ménage n'est en mesure de satisfaire aux trois critères relatifs aux moyens de subsistance et à l'emploi. Globalement, seuls huit pour cent peuvent se payer des soins de santé, environ 78 pour cent dépendent de stratégies d'adaptation pour se nourrir et la plupart des ménages ne peut pas manger au moins deux fois par jour (57%).

Figure 66: Progrès vers des solutions durables





DTM